

N^o 433

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année scolaire 1926-1927. — N^o 99



LE BÉTAIL DE LA DROME

L'élevage dans la région de Crest

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 28 JANV 1927

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

Paul GRANON-FABRE

né le 21 Février 1886, à Avignon (Vaucluse)



VILLEFRANCHE

Imprimerie du « RÉVEIL DU BEAUJOLAIS »

9 et 9 bis, rue Pierre-Morin

1927

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année scolaire 1926-1927. -- N° 99

LE BÉTAIL DE LA DROME

L'élevage dans la région de Crest

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

Paul GRANON-FABRE

né le 21 Février 1886, à Avignon (Vaucluse)



VILLEFRANCHE

Imprimerie du « RÉVEIL DU BEAUJOLAIS »

9 et 9 bis, rue Pierre-Morin

1927

LE BÉTAIL DE LA DROME

L'élevage dans la région de Crest

PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ECOLE VETERINAIRE DE LYON

Directeur M. Ch. PORCHER.
Directeur honoraire M. F.-X. LESBRE.
Professeur honoraire M. Alfred FAURE, ancien directeur.

PROFESSEURS

Physique et chimie médicale, Pharmacie, Toxicologie...	MM. PORCHER.
Botanique médicale et fourragère, Zoologie médicale, Parasitologie et Maladies parasitaires	MAROTEL
Anatomie descriptive des animaux domestiques, Téra- tologie, Extérieur	N...
Physiologie, Thérapeutique générale, Matière médicale	JUNG.
Histologie et Embryologie, Anatomie pathologique, Ins- pection des denrées alimentaires et des établissements classés soumis au contrôle vétérinaire	BALL.
Pathologie médicale des Equidés et des Carnassiers. Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurisprudence vétérinaire	CADEAC.
Pathologie chirurgicale des Equidés et des Carnassiers. Clinique, Anatomie chirurgicale, Médecine opératoire	DOUVILLE
Pathologie bovine, ovine, caprine, porcine et aviaire. Clinique, Médecine opératoire, Obstétrique	CUNY.
Pathologie générale et Microbiologie, Maladies micro- biennes et police sanitaire, Clinique.....	BASSET.
Hygiène et Agronomie, Zootechnie et Economie rurale	LETARD.

CHEFS DE TRAVAUX

MM. PORCHEREL.	MM. TAPERNOUX.
AUGER.	TAGAND.
LOMBARD.	

EXAMINATEURS DE LA THESE

Président : M. le Dr P. COURMONT, Professeur à la Faculté de
Médecine, Officier de la Légion d'Honneur.

Assesseurs : M. LETARD, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.
M. le Dr DOUVILLE, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

La Faculté de Médecine et l'Ecole Vétérinaire déclarent que les opinions
émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être consi-
dérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner
ni approbation ni improbation.

A LA MEMOIRE DU NATURALISTE

JEAN-HENRI FABRE, MON BEAU-PERE

A TOUS MES CHERS DISPARUS

A MA FEMME

A MES ENFANTS, CLAIRE ET JEAN

A TOUTE MA FAMILLE

A MON PRESIDENT DE THESE
MONSIEUR LE PROFESSEUR PAUL COURMONT,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

A MONSIEUR LE PROFESSEUR DOUVILLE
PROFESSEUR DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE
A L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE LYON

A MONSIEUR LE PROFESSEUR LETARD
PROFESSEUR DE ZOOTECHNIE
A L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE LYON

AVANT-PROPOS

Ce modeste travail, œuvre d'un praticien, est bien incomplet... Lorsque nous avons décidé de l'entreprendre, le manque de documentation a quelque peu découragé nos premiers essais. Le bétail de la Drôme, assez clairsemé, manquant quelque peu d'originalité pour la plupart de ses espèces, n'a jamais bien tenté les auteurs. Les techniciens surtout ont à peu près complètement délaissé son étude. A plus forte raison, aucune idée d'ensemble n'a jamais été donnée sur le cheptel de la région de Crest et de la basse vallée de la Drôme.

C'était une lacune à combler. Si notre tâche a été plus difficile, nous pensons avoir fait œuvre utile en écrivant ces quelques pages.

Elles sont la résultante de nos observations journalières depuis quatorze ans (interrompues pendant plus de quatre années, durant la grande tourmente !). Quelques documents anciens puisés dans les archives départementales et communales, dans les bibliothèques publiques et privées, nous ont permis d'esquisser un aperçu historique de notre bétail depuis deux siècles.

Nous adressons tous nos remerciements à M. Am. Desmoulins, directeur des Services agricoles de la Drôme, pour la complaisance avec laquelle il nous a communiqué les statistiques concernant les animaux. Nous avons puisé dans son ouvrage, « L'Agriculture du département de la Drôme », nombre de renseignements précieux, émanant de ses articles ou de ceux de ses collaborateurs.

M. D. Faucher, docteur ès-lettres, géographe éminent, naguère professeur à l'École normale d'instituteurs de Valence, pourvu maintenant d'une chaire à la Faculté de Toulouse, à qui nous exprimons ici toute notre gratitude, a bien voulu nous documenter plus spécialement sur la nature géologique de la région. Ses nombreuses publications ont été pour nous la source d'une solide documentation.

Enfin, notre beau-frère Paul-Henri Fabre a mis avec dévouement à notre disposition son talent de photographe, pour illustrer de quelques planches la thèse que nous présentons.

Que M. le Professeur P. Courmont, de la Faculté de Médecine de Lyon, officier de la Légion d'honneur, reçoive ici l'hommage de notre reconnaissance, pour nous avoir fait le grand honneur de présider notre jury de thèse.

Nous prions M. le Professeur Douville, professeur de pathologie chirurgicale à l'École nationale vétérinaire de Lyon, d'agréer l'expression de toute notre gratitude. Il fut pour nous un maître bienveillant au temps de notre scolarité à l'école d'Alfort.

A. M. le Professeur Letard, professeur de zootechnie à l'École nationale vétérinaire de Lyon, nous exprimons tous nos remerciements, pour ses conseils, ses encouragements et les bons sentiments qu'il nous a témoignés.

Que ce soit, enfin, pour nous l'occasion d'exprimer toute notre reconnaissance au corps enseignant vétérinaire, et plus particulièrement à nos anciens maîtres de l'École d'Alfort.

LA RÉGION DE CREST

LE MILIEU

La région de Crest : nous éprouvons quelques difficultés à la définir et à fixer ses limites d'une façon rationnelle.

La région de Crest. — Crest est aux confins de la plaine rhodanienne et du Diois. Le promontoire sur lequel la ville s'étage, dominée par la « Tour », est le dernier contrefort de la grande chaîne des Alpes. C'est là que finissent les Préalpes drômoises et que commence la plaine qui borde le Rhône. Les campagnes environnantes ont, de ce fait, des aspects différents : montagnes, collines, plaines.

Le relief est accidenté, tourmenté, au nord, au midi, à l'est. Les pentes méridionales du massif du Vercors dominées par le roc du Vélan et le pic de Touloux, Roche-Courbe et ses « Trois becs », Roche-Colombe, émergent au-dessus du chaos ; ils jalonnent un vaste hémicycle, largement ouvert au couchant, vers le Rhône distant de Crest d'un peu plus de vingt kilomètres. Immédiatement der-

rière le grand fleuve, les montagnes de l'Ardèche barrent l'horizon comme un écran.

Au centre, une dépression, la vallée de la Drôme, sillonnée par la rivière coulant de l'est à l'ouest. C'est « l'axe du bassin de Crest ». Riche vallée, d'une altitude moyenne de 200 mètres, commençant à Saillans, étroite au début, s'élargissant peu à peu pour donner enfin les belles plaines de Crest, d'Eurre, d'Alex, de Chabrillan et de Grâne.

Sur un parcours d'une trentaine de kilomètres, de nombreux cours d'eau viennent grossir la Drôme ; ils n'apportent, en été, qu'un bien maigre tribut, mais sont capables de crues subites, terribles dans leurs effets quelquefois.

Sur la rive droite, le torrent de Charsac vient confondre ses eaux avec celles de la Drôme au-dessus de Mirabel-et-Blacons. Le Gervanne, véritable rivière, prend sa source au pied du col de la Bataille, traverse en bondissant les pittoresques gorges d'Omblyze, passe aux pieds de Beaufort, puis après s'être assagi finit à Blacons. La Scye, aux eaux claires, baigne à son confluent les murs du gros bourg d'Aouste. La Lozière, la Saleine, sont deux ruisseaux, en amont et en aval de Crest.

Sur la rive gauche, de nombreux torrents dévalent de la falaise qui borde au nord le cirque de la forêt de Saou. Le ruisseau de Lambres limite les territoires des communes de Crest et de Divajeu. Enfin, la rivière Granette, née à Auriplès, passe à Autichamp, à Roches-sur-Grâne, et se jette dans la Drôme vis-à-vis d'Alex.

C'est le « bassin de Crest », région naturelle parfaitement délimitée au point de vue géographique. Notre étude embrassera tout son territoire ; elle le débordera même.

La petite ville de Crest, ancien *castellum* romain, siège d'une seigneurie importante au moyen-âge, est le centre d'attraction d'un territoire assez étendu, malgré sa population modeste de 5.000 habitants. Son commerce, son industrie, notables déjà il y a plusieurs siècles, attirent encore de nos jours à ses foires et à ses marchés, tout aussi bien les montagnards du Vercors méridional et les habitants du canton voisin de Saillans, que les cultivateurs des communes limitrophes de la grande plaine de Valence. De la haute vallée du Roubion, de Bourdeaux, de Saou, de Soyans, on vient, par le « Col de Lunel », s'y approvisionner ou y écouler des marchandises. Les relations sont assez suivies même avec les campagnes de la bordure septentrionale de la plaine de Montélimar. Cette zone d'influence économique concorde assez bien avec les limites administratives, arbitrairement fixées pourtant, des deux cantons de Crest-Nord et de Crest-Sud ; le premier sur la rive droite de la Drôme, le second sur la rive gauche. Ils groupent ensemble 27 communes (le chef-lieu non compté). Nous dénommons « région de Crest », l'ensemble de ces territoires.

Le climat. — La vallée de la Drôme est signalée comme marquant très nettement la séparation entre le Dauphiné et la Provence. Le contraste est saisissant dans le Haut-Diois ; il ne l'est guère moins, tout près d'ici. Au nord de Plan-de-Bais, le col du Chaffal, au-dessus d'Omblyze, le col de la Bataille, servent de démarcation entre deux natures bien différentes. « La région septentrionale, région de pluies abondantes et bien réparties entres tous les mois de l'année, est un pays humide et frais... la

« partie méridionale présente déjà les caractères des pays « méditerranéens, la sécheresse, la lumière. » (R. Blanchard). Les différences sont, il est vrai, moins marquées dans la plaine.

Du climat méridional, notre région a la sécheresse (1). Les brouillards y sont rares. Le vent du nord, qui y domine, le « Mistral » de la Provence, souffle sur ses campagnes, mais sans avoir la même violence qu'à travers les plaines du Comtat et du pays d'Arles. Les étés, chauds, sont quelque peu tempérés pourtant par le voisinage des montagnes toutes proches. Les hivers, sont plus rigoureux que dans le Midi. Mais, si leur rudesse relative cantonne plus au sud le chêne-vert des garrigues méridionales et l'olivier, le genêt épineux et le thym couvrent nos landes incultes. Ces derniers végétaux trouvent ici leurs limites septentrionales. Ces constatations botaniques sont la preuve d'une véritable coupure climatique, délimitée par notre vallée. Des phénomènes météorologiques, signalés par D. Faucher, viennent l'attester : gelées printanières et orages d'été observés généralement un peu au nord de Livron et de la Drôme.

De tous ces faits, il ressort que si notre pays est soumis aux influences du nord et du midi, ce sont ces dernières

(1) La quantité annuelle de pluie tombée à Crest, est de 0 m. 879 (moyenne de 10 années) ; à Die, de 0 m. 862 ; à Nyons, de 0 m. 824. Les mois d'été sont très pauvres en précipitations ; les grosses pluies d'automne ne font pas compensation. De plus, le vent du nord, et même le vent du sud, provoquent souvent, surtout l'été, une évaporation exagérée.

Plus au nord, la quantité annuelle de pluie tombée dans le Royannais, par 196 m. d'altitude, est de 1 m. 009, à Lente par 1.080 m. d'altitude de 1 m. 720.

qui l'emportent : le climat de notre région est à tendance méditerranéenne bien nette.

LA REGION DE CREST AU POINT DE VUE GEOLOGIQUE (1)

La région de Crest comprend au point de vue géologique deux parties distinctes, que relie entre elles l'axe de la Drôme à la cluse de Crest. A l'est une série de plis crétacés nord-sud appartenant au Vercors viennent buter contre le synclinal de la Forêt de Saou, sur laquelle se moule, venant du sud, l'arête du Couspeau. C'est une région accidentée, presque de montagne. A l'ouest, s'ouvre une vraie cuvette : c'est le bassin mollassique de Crest, inséré entre l'anticlinal d'Aouste-Col de Lunel et celui de Marsanne-Livron.

1° *La région de l'est.* — Cette région n'est pas très simple. L'accident géologique initial, c'est la Forêt de Saou. C'est un vaste herceau est-ouest, limité par de belles falaises de calcaire à silex. Contre la Forêt de Saou se sont moulés ou parfois même écrasés à leur terminaison méridionale les plis nord-sud, d'âge alpin qui prolongent le plateau du Vercors par Cobonne et Aouste, par Suze et La Clâstre, par Omblèze et Monclar. Ces plis sont assez démantelés par l'érosion. La Drôme les coupe d'est en ouest. Des rivières affluents de la Drôme suivent leur direction générale. La Gervanne, la plus puissante d'entre elles, a réduit l'anticlinal d'Omblèze à n'être plus qu'une combe profonde, creusée dans les marno-calcaires du Valanginien. Elle s'en échappe par des gorges pittoresques, derrière lesquelles la « vallée d'Omblèze » est un

(1) Renseignements obligeamment fournis par M. le professeur D. Faucher, de la Faculté des Lettres de Toulouse.

compartiment fermé comme il y en a tant dans le Diois. La partie la mieux conservée de cette région est au nord des villages de Beaufort, Suze, Cobonne. Elle constitue un plateau qui s'allonge presque au-delà de Léoncel. Le calcaire compact de l'Aptien inférieur y surmonte le Barrémien. Il y affecte parfois le faciès urgonien, très résistant à l'érosion par sa dureté et ses caractères de fissilité. C'est le facteur essentiel de la conservation du plateau. Des roches plus récentes le recouvrent parfois : les calcaires du Campanien, qui forment par exemple, la belle montagne du Vélau au-dessus de Plan-de-Baix, la molasse miocène, les argiles et les sables de l'Eocène sur le plateau du Chaffal et dans la « vallée » de Léoncel. La présence de ces roches imperméables entretient l'humidité et favorise la prairie. Au sud de la Forêt de Saou, la région de Crest est limitée à l'est par l'arête presque rectiligne du Couspeau. Au pied de cet accident si net se creuse dans le Gault et les marnes aptiennes, la dépression de Bourdeaux où coule le Roubion. Rejetée à l'ouest par la Forêt de Saou, la rivière s'échappe vers la plaine de Montélimar à travers le dôme de calcaire urgonien de Pont-de-Barret.

Ainsi, l'est de la région de Crest est loin d'être homogène. Sa seule unité géologique lui vient de la prédominance des formations marno-calcaires appartenant surtout au Crétacé inférieur et moyen. Cette variété de structure a son influence sur le relief, varié de formes, de directions, d'altitudes.

2° *La région de l'ouest.* — Bien plus simple est le bassin qui s'épanouit à l'ouest de Crest et de l'arête formée en avant de la chaîne crétacée de la Raye, par la molasse aquitaine vivement redressée.

En quelque points que l'on se place sur le pourtour de cette région, on voit en effet les assises plonger vers la vallée de la Drôme, qui occupe très sensiblement l'axe est-ouest de cette cuvette ovale. Esquissé dès l'Oligocène, ce bassin de Crest a été en quelque sorte comblé par des molasses miocènes : molasse calcaire de l'Aquitaniens surtout développée au sud où

elle forme un plateau boisé remontant vers la crête qui domine la plaine de Montélimar au-dessus de Roynac ; molasses sableuses du Burdigalien, du Vindobonien, du Pontien qui achèvent de remplir la cuvette entre Grâne, Divajeu et Autichamp dans le bassin sud, entre Crest, Montoisson, Upié, Vanaveys dans le bassin nord. Un épisode récent de l'histoire géologique de cette cuvette y a fait pénétrer la mer plaisancienne. Celle-ci y a laissé, dans la région d'Alex de vastes dépôts d'argile qui s'avancent en un golfe secondaire dans le voisinage d'Euire.

Enfin la Drôme, au cours de son évolution, commandée au Quaternaire par celle du Rhône, a réparti ses alluvions en terrasses, visibles de part et d'autre de la vallée en aval de Crest. Les dépôts récents forment une plaine basse, largement développée surtout sur la rive droite entre Crest et Alex et que protègent les endiguements commencés à la fin du XVIII^e siècle. C'est sur ces alluvions récentes ou sur les basses terrasses que se trouvent les terres les plus riches. Cependant les sols dérivés des grès mollassiques du Vindobonien donnent souvent de bonnes terres bien cultivées sur les larges plans taillés par l'érosion.

Végétation. — Cultures. — Les sols de nos campagnes ont des aptitudes variées. C'est la conséquence de la diversité de leur nature géologique.

Sur les collines, les sols incultes forment de vastes surfaces couvertes tantôt d'une herbe rare et disséminée (terrains de parcours utilisés pour les moutons et pour les chèvres), tantôt de petits bois-taillis de chênes et de pins.

Les prairies naturelles font à peu près défaut. En revanche, les surfaces occupées par les prairies artificielles sont importantes. De toutes les plantes fourragères qui les composent, la luzerne est de beaucoup la plus répandue, le sainfoin et le trèfle sont récoltés en bien moins grande

quantifié. Ces productions suffisent, non seulement à nourrir un nombreux bétail, mais à alimenter un commerce assez florissant. Les fourrages sont en effet expédiés dans d'autres centres, et même à l'étranger, principalement en Italie.

Les céréales sont récoltées abondamment. Le blé vient en première ligne ; l'avoine et le seigle ensuite. L'orge et le maïs-grain ne recouvrent que des étendues restreintes.

Les cultures sarclées sont en faveur : pommes de terre, choux, betteraves et carottes fourragères, principalement. Tous ces produits entrent pour une large part dans l'alimentation du bétail.

Sur les pentes cultivées, dans les vallées, et même dans les plaines, les champs de vaste étendue sont rares. Le territoire est une véritable mosaïque de parcelles de terre plus ou moins grandes, couvertes de différentes cultures. Les champs de blé alternent avec les luzernières ; de petits vignobles sont cultivés un peu partout, tout aussi bien dans les bas-fonds, que sur les coteaux. Les arbres fruitiers sont rares. C'est au contraire en nombreuses files que sont alignés les mûriers au milieu des champs ; on en arrache pourtant sans cesse, sans en planter de nouveaux. Leurs feuilles, lorsqu'elles sont ramassées, servent maintenant davantage à la nourriture du petit bétail, qu'à l'élevage des vers à soie. Beaucoup de noyers sont épars à travers champs ; c'est la source d'une véritable richesse pour la région, exportatrice en Amérique d'amandes de noix ou cerneaux. Des peupliers le long des ruisseaux et quelques beaux chênes centenaires ajoutent enfin à la diversité du paysage.

Le sol, généralement assez fertile, est quelque peu ingrat

par endroits ; bien cultivé, il donne pourtant de riches récoltes. L'agriculture, prospère déjà avant la guerre, traverse actuellement une ère de richesse.

Population agricole. — Les résultats obtenus sont à l'honneur de nos campagnards travailleurs, économes, et à l'esprit bien équilibré. Ils sont largement ouverts aux idées de progrès. Leur caractère sérieux et leur tempérament posé les différencient des populations méridionales toutes proches, plus insouciantes, plus enjouées. Ici, les influences de la Provence et du Dauphiné ne sont pas les seules à se mêler et à s'affronter. Des émigrants ardéchois fort nombreux, venus comme fermiers d'abord, établis fort souvent ensuite comme propriétaires, ont donné leur qualité maîtresse à cette population : une grande ténacité dans le labeur.

Régime de la propriété. — La région est, dans son ensemble, un pays de petite culture.

Les propriétés, dont la superficie ne dépasse pas 10 hectares sont les plus nombreuses. Elles sont de préférence groupées autour de la ville et des bourgs ou villages de quelque importance. Les fermes de 10 à 20 hectares sont un peu plus rares, mais fréquentes cependant. Celles d'un territoire plus étendu sont la minorité.

L'habitat. — Les populations rurales vivent de moins en moins groupées. Les vieux villages, haut perchés bien souvent, sont abandonnés peu à peu. L'habitation s'élève, en général, au milieu des terres.

La disposition de la ferme n'est pas uniforme. Solide-

ment bâtie en pierres, orientée à peu près toujours vers le midi, elle comprend habituellement un bâtiment principal à un étage, autour duquel sont venues se grouper les écuries et les dépendances. Une cour, largement ouverte, fermée quelquefois, apparente quelque peu cette ferme avec le « mas » provençal. C'est l'habitat le plus fréquent dans la plaine. Dans les parties accidentées, dans les montagnes, les maisons anciennes sont du même type que dans le Diois ; les pièces où vivent les cultivateurs sont au-dessus de l'étable, celle-ci voûtée fort souvent. On accède dans l'appartement par un perron. De nombreuses exploitations possèdent, maintenant, un vaste hangar, indépendant, construit sur piliers, recouvert en tuiles rouges de Marseille, abritant la paille et les fourrages : c'est un des signes de la prospérité actuelle.

Le logement des animaux est en général médiocre ; il a tendance à s'améliorer, mais de grands progrès sont encore à souhaiter à ce sujet. Le bétail a l'eau en abondance : des sources alimentent généralement l'abreuvoir ; à leur défaut, des puits donnent une boisson de bonne qualité. Rares sont les citernes ; inconnues les mares.

Le bétail : son importance. — Le bétail n'est pas la préoccupation essentielle de nos populations rurales. Leurs efforts sont surtout dirigés vers la culture proprement dite. Seuls, les montagnards, tirent du cheptel la plus grande partie de leurs ressources.

La région dans son ensemble ne possède pas, en effet, les caractéristiques des bons pays d'élevage ; peu ou pas de prairies naturelles où peuvent paître en liberté des animaux. Point de larges espaces recouverts d'une herbe

verdoyante où peuvent prendre leurs ébats les jeunes en cours d'allaitement ou de croissance. La nature du sol, son relief, ses produits, le climat enfin, font de la basse vallée de la Drôme un pays en tous points différent des riches contrées d'élevage du nord, du centre ou de l'ouest de la France.

Sans avoir une importance de premier plan, le cheptel est pourtant une source de revenus très importante pour la région : naissance des jeunes, élevage des animaux en croissance, engraissement, toutes ces spéculations sont pratiquées sur les équidés, les bovins, les pores et les ovins. Successivement, nous passerons en revue chacune de ces espèces : c'est là le but principal de notre travail.

Mais, avant d'aborder cette étude, il nous paraît intéressant de faire connaître les progrès accomplis dans l'élevage et l'évolution de celui-ci, au cours des siècles derniers.

LE BÉTAIL DE LA RÉGION DE CREST

SON ÉVOLUTION DU XVIII^e SIÈCLE A NOS JOURS

Du moyen-âge au XVIII^e siècle l'élevage ne se modifia guère : les conditions économiques changent peu et la routine règne en maîtresse !

Au temps des derniers rois de France, les ressources fourragères étaient peu abondantes. A la belle saison, le bétail trouvait assez facilement sa nourriture, mais l'hivernage était, bien souvent, difficile.

En l'an III de la République, une enquête agricole nous apprend quel était le régime des animaux dans le canton d'Aouste, dépendance du district de Crest : « Les mulets, chevaux, juments et bœufs sont nourris, dans le temps des semences et grands travaux, de foin et foin-garousse mêlés ; en hiver, de la « mélé » (1), et de la paille. Les

(1) Mélange de paille et de regain, d'après Ph. Arbos.

« moutons sont gardés, de même que les brebis, pendant toute l'année, dans les champs, « hermes » (2), et broussaïlles, sauf l'hiver et jours de pluie qu'on les nourrit dans ce temps avec de la paille, quelque peu de « mélé », la grappe de raisin, des fagots de feuilles de chêne ou de fayard, qu'on les coupe en son temps, et on leur donne du sel une fois par décade. On donne aux brebis, dans le temps qu'elles font les agneaux, ou qu'on leur tire le lait du foin second, pour qu'elles puissent avoir une plus grande quantité de lait, et par ce moyen nourrir mieux les agneaux. Les pores et truies sont nourris étant jeunes des herbes des champs qu'on ramasse en été, et en hiver, on les nourrit de la crotte de vers à soie, ou des feuilles de mûrier que l'on ramasse à la fin de l'automne, et sur fin on leur donne des choux, courges, pommes de terre, des glands, et pour les faire boire, on y met quelque peu du son de « pain de noix », qu'on a soin de faire détremper. » (sic).

Régime assez maigre ; et que devait-il être les années mauvaises et dans des quartiers plus déshérités !

C'est à ce moment, alors qu'un peu partout en France pareille œuvre s'accomplissait, qu'un homme d'initiative, de Delay d'Agier, maire de Romans sous la Révolution, et plus tard comte de l'Empire, vulgarisa, autour de son pays d'abord, puis dans le département tout entier, la culture des fourrages artificiels. A la même époque Louis-Michel Rigaud de l'Isle, propriétaire des environs de Crest, introduisit dans la Drôme la culture de la betterave four-

(2) Espaces incultes (terme actuellement employé dans le dialecte régional).

ragère. On l'appelaient alors « racine de disette », et fort vraisemblablement, c'est par déformation de ce nom que les agriculteurs la désignent de nos jours, sous le nom de « lisette ». La culture de la pomme de terre se répandit en même temps, ajoutant un nouveau et précieux produit pouvant servir à la nourriture de certains de nos animaux. « L'alternance des récoltes, dit D. Faucher, préconisée dans le même temps, acheva de briser le vieux système agricole. Au début de XIX^e siècle tous les éléments sont rassemblés pour une transformation décisive de l'économie rurale ».

Les prairies artificielles prospérèrent rapidement. « Quel changement, depuis 40 ans ! », dit Delacroix dans son ouvrage si intéressant sur le département de la Drôme, en 1835.

Le bétail devait rapidement profiter de ces améliorations culturales. En comparant entre elles les statistiques de 1724, de l'an III, et de 1835, on constate une augmentation sensible du nombre de ses unités, mais surtout une amélioration de sa qualité. Au cours de l'hiver, le bétail recevait maintenant des rations suffisantes et les animaux ne souffraient plus dans leur développement. Avant le début de cette ère nouvelle, un mouton de pays ne pesait guère à 2 ans, que 30 à 35 kilogs !

Mais l'agriculture avait encore à accomplir de grands progrès. Les seuls engrais connus dans nos cantons, en 1868, au moment de l'enquête agricole qui eut lieu à cette époque, étaient principalement, à côté du buis et des débris végétaux de toutes sortes, le fumier de ferme et le plâtre. C'était insuffisant pour rénover le sol appauvri.

Vers 1880, l'emploi des engrais chimiques s'intensifia : les prairies artificielles et toutes les cultures prospérèrent

alors largement. Dans certaines terres marno-calcaires, pauvres en acide phosphorique, les superphosphates donnèrent des résultats prodigieux. Les autres produits chimiques permirent de subvenir aux défauts de l'emploi unique de l'engrais animal. L'élan était donné ; le terroir revivifié, la jachère définitivement supprimée, l'assolement basé sur l'alternance des légumineuses avec les céréales et les plantes sarclées, toutes ces conditions amenèrent des récoltes abondantes et des ressources fourragères en quantité suffisante pour nourrir un cheptel important.

Des communes pauvres furent riches ; leur bétail devint plus nombreux.

Donnons en exemple les communes suivantes :

NOMS DES COMMUNES	ANNÉE 1835		ANNÉE 1925	
	NOMBRE DE		NOMBRE DE	
	BOVINS	OVINS ET CAPRINS	BOVINS	OVINS ET CAPRINS
Cobonne (Crest-Nord)	4	599	64	492
Gigors-Lozeron (Crest-N.),	12	707	115	1730
Autichamp (Crest-Sud) ..	14	624	92	478
Piégros-la-Clastre (Cr.-S.).	24	666	241	1327
La Répara (Crest-Sud) ..	12	284	51	603

Dans l'ensemble, le nombre de têtes de gros bétail a presque quintuplé (équidés 4 fois plus nombreux, bovins 5 fois plus). Les ovins et caprins ensemble ont, il est vrai, presque diminué de moitié. Quant aux porcs ils ont vu leur effectif augmenter dans de très fortes proportions.

Ces changements survenus dans l'économie de notre région ne sont pas tellement anciens qu'ils n'aient eu pour témoins des vieillards, aimant encore à rappeler de nos jours les progrès accomplis au temps de leur jeunesse. Telle ferme, qu'ils citent, nourrissait péniblement un mulet, une paire de bœufs et un maigre troupeau. On y attelle maintenant à la charrue 2 chevaux, 4 ou 6 bœufs, et 60 brebis-mères et leurs produits y sont hivernés.

Notre bétail a atteint son apogée entre 1910 et 1913. D'une façon générale son effectif a diminué depuis de 20 % environ.

Il semble que son chiffre se soit stabilisé.

LE CHEVAL

Généralités. Historique. — Le département de la Drôme dans son ensemble et la région Crestoise en particulier, ne sont pas des centres de production. Le terroir n'a aucune des caractéristiques qui font les bons pays producteurs de chevaux. D'autre part, pas de race locale réputée, dont la renommée servirait à l'écoulement facile et rémunérateur des produits.

Il y a seulement un siècle, le pays ne comportait guère de chevaux. « Les travaux agricoles et les transports même se font communément avec des mulets de petite taille » (Delacroix, 1835). Le recensement général de la Drôme donne, à cette époque, 6.252 chevaux, alors que maintenant 22.673 sont dénombrés dans le département et 1.800 pour nos deux cantons. La population équine a donc notablement augmenté depuis un siècle. Et déjà, en 1835, Delacroix disait : « L'élevage est devenu plus important depuis que les prairies artificielles ont augmenté la masse des

fourrages ». Il faut en conclure qu'avant la Révolution, le cheval n'était guère commun dans nos campagnes.

Production des jeunes. — Même aux époques où les chevaux étaient encore rares dans nos contrées, on y faisait pourtant naître quelques poulains. Les archives de la commune de Crest ont conservé « une commission pour « un garde-étalon », datée de l'an 1732. « Un étalon ... « d'Espagne, sous poils bai brun, âgé de quatre ans faits, « et quatre pieds neuf pouces d'hauteur, d'un moule et « d'une tournure propres à porter de belle race » était mis à la disposition des éleveurs. « Dans la paroisse de « Crest et celles qui l'avoisinent, est-il dit dans ce docu- « ment, il s'y trouve des juments de taille propre à pro- « duire de beaux poulains, et les prairies y sont en quan- « tité suffisante pour les nourrir et leurs élèves. » L'élevage ne devait pas être des plus florissants, puisqu'un seul étalon paraissait suffire aux besoins du pays !

Plus tard, au début du XIX^e siècle, on se plaint que la suppression du dépôt d'étalons de Grenoble « est particulièrement fort nuisible..., elle excite les justes plaintes des propriétaires et des cultivateurs. »

Existait-il tout au moins des naissances plus nombreuses dans la région montagneuse, dans nos communes du Vercors méridional, dont l'élevage est de nos jours une des principales sources de revenus ? Quelques documents anciens nous permettent d'en douter.

L'abbaye des moines cisterciens de Léoncel, possédait dans cette région, avant la révolution, de vastes domaines. Elle y était entre autre propriétaire de tous les pâturages de la montagne d'Ambel, dépendant de nos jours de la

commune d'Omlèze. Un prieur, Dom Perrier, voulait y établir un haras et y essayer en grand l'élevage des chevaux..

Mais la tentative n'eut pas de suite. « Il paraît étonnant, « dit Arbos, que dans ce massif humide et richement ga- « zonné, on ne se soit pas consacré uniquement à l'élevage « du gros bétail ». Mais toutes les ressources étaient réservées pour les bêtes à laine. Si les ovins paissaient alors en nombre sur les prairies de l'abbaye, les bovins et plus encore les juments y étaient fort rares. Huit seulement sont portées sur un état du bétail appartenant aux moines, en 1762 ! Si la communauté, dont les richesses étaient grandes, n'en possédait qu'un si petit nombre, les particuliers d'alentour, pauvres comme ils étaient, ne devaient avoir en leur possession que bien peu de poulinières.

Baix-aux-Montagnes, l'actuelle commune de Plan-de-Baix, ne possédait, en 1724, que 24 équidés (chevaux, mulets ou « bourriques »). Les paroisses d'Omlèze et d'An-sage réunies, que 10 ! L'élevage du cheval était donc de bien minime importance à l'époque.

S'ils naissaient en très petit nombre, les chevaux montagnards étaient dès alors réputés. Le même prieur de Léoncel, qui voulait se livrer à cet élevage, en faisait un tableau séduisant, dans un rapport adressé à l'évêque de Valence : « Les chevaux nés dans le pays sont vifs, ro- « bustes, adroits, déliés, jambes sèches et nettes, pieds « sûrs, la selle dure, comme leur constitution qui tient « toujours de l'air froid ou frais et d'un pâturage au foin « sec et moelleux... ». Ce devait être le petit bidet montagnard, fréquent alors en France, nécessaire à cette époque aux voyages et aux déplacements dans les pays acci-

dentés, au temps où les routes faisaient à peu près défaut, et où les chemins n'étaient guère que de mauvais sentiers.

a) PRODUCTION DES JEUNES. — *Région montagnaise.* — Au cours du XIX^e siècle, la naissance du cheval a pris une extension assez forte dans cette région. Elle y est toujours assez florissante. « Dans le Vercors, dit Desmoulins (1923), la « production des jeunes poulains cède de plus en plus le « pas à l'espèce bovine, — sauf à l'ouest, de Bouvantes à « Beaufort-sur-Gervanne. »

Quelles sont les caractéristiques de ces chevaux ? En les décrivant, nous nous en tiendrons aux types d'animaux dont les formes faisaient dire aux éleveurs qui nous les présentaient : « Ce sont de vrais montagnards ! »

Ils sont à profils variables, généralement rectilignes, quelquefois camus, très rarement à convexité légère. La tête est plutôt petite, l'œil vif, la croupe inclinée et musclée. Les membres sont nets, aux tendons détachés, aux paturons courts et couverts de longs poils, aux sabots solides et bien faits. La taille oscille généralement de 1 m. 48 à 1 m. 54. Leur poids ordinaire de 500 à 570 kilogs, les classe, semble-t-il, dans les eumétriques ou les submajeurs, plutôt que dans les hypermétriques. Ils sont nettement brévilignes : leur indice corporel ne dépasse par 85. La robe est généralement foncée, noire, baie ou plus rarement alezane. La robe grise est à peu près inconnue. Les marques blanches de la face sont absentes ou peu étendues, les balzanes rares. D'un tempérament rustique, ils sont sobres, n'exigeant pas de nourriture choisie. Elevés à la dure, ils sont résistants et solides. Ils sont réputés enfin comme

bons travailleurs, adroits dans les chemins difficiles et généralement d'un caractère facile.

NOM ET DOMICILE DU PROPRIÉTAIRE DE L'ANIMAL PROVENANCE ET SIGNALEMENT DE L'ANIMAL	TAILLE	PÉRIMÈTRE THORACIQUE	LONGUEUR SCAPULO-ISCHIALE	INDICE CORPOREL	POIDS EN KGS	INDICE DE COMPACTITÉ
M. A..., à Chabrilan. — Provenance de l'animal : Ombrière. Cheval hongre, s. p. noir, légèrement en tête, 8 ans	1 ^m 48	1 ^m 85	1 ^m 58	85	505	10.52
M. B..., à Plan-de-Baix. Jument s. p. noir, 8 ans..	1 ^m 52	1 ^m 91	1 ^m 61	84	535	10.28
M. M..., à Plan-de-Baix. Jument s. p. bai, légèrement en tête, 11 ans..	1 ^m 50	1 ^m 96	1 ^m 64	83	555	11
M. M..., à Plan-de-Baix. Jument s. p. alezan brûlé, en tête, 7 ans.....	1 ^m 49	1 ^m 92	1 ^m 60	83	570	11.63
M. L..., à Ombrière. Jument s. p. bai brun, en tête, principe de balzane postérieure droite, 10 ans	1 ^m 50	1 ^m 94	1 ^m 57	80	552	11.04

Tous nos chevaux des communes de Plan-de-Baix, d'Ombrière, de Beaufort-sur-Gervanne, de Gigors, etc., ne répondent certes pas à ce modèle. Il prédominait de beaucoup autrefois et c'est encore, tout de même, le plus fré-

quent de nos joars. Le petit cheval montagnard, agile, robuste, râblé, au corps près de terre, aux membres solides, d'il y a un demi-siècle, a pris certes maintenant plus d'ampleur et plus de taille que son ancêtre, mais il a conservé à peu près son type primitif. Les étalons, qui appartiennent à des particuliers, étaient presque tous jusqu'à maintenant des « animaux de pays ». De nos jours, des croisements avec le gros ardennais, le percheron même, sont assez suivis. Les résultats ne sont pas toujours satisfaisants : ils donnent aux produits trop de hauteur et trop de masse : 600 kgs et même davantage. Les poulains issus de ces géniteurs ne sont plus autant recherchés par l'acheteur qui préfère les animaux courtauds, aux formes bien découplées, les « ragots » comme il les nomme. La race peut être améliorée, mais ce doit être par la sélection, à notre avis. Qu'on ne s'adresse plus à des étalons d'autres races : qu'on les choisisse judicieusement dans la production locale. Il est temps de revenir à une plus saine compréhension des besoins. La plupart des juments présentent encore de solides qualités, et si celles-ci ne sont pas inconsidérément détruites, l'élevage de nos montagnes pourra conserver la renommée qu'il possède encore.

Nous devons signaler le mode d'éducation tout particulier durant l'été. Du début de juin à la fin septembre, les poulinières et leurs produits vont « estiver » dans les prairies de la Raye, mais surtout dans les pâturages communaux d'Ombèle. Ceux-ci recouvrent une partie du vaste plateau d'Ambel, à 1.400 mètres d'altitude. Sous la garde de bergers communaux, ce grand troupeau qui dépasse souvent plus de cent têtes, pâture en liberté pendant 4 mois, exposé à toutes les intempéries. Il n'en va pas quel-



Jument poulinière au pâturage (région de Plan-de-Baix)

quefois sans de graves inconvénients, dûs au froid, à la pluie et aux brouillards persistants, contre lesquels les animaux, privés de tout abri, se défendent mal. Les nuits d'orages, en fuyant devant les rafales de pluie et la tourmente, des chûtes dans les rochers se produisent, entraînant des accidents graves et quelquefois la mort de plusieurs animaux... Mais la qualité de ces pâturages alpestres est telle, que cette pratique donne malgré tout, en général, les meilleurs résultats. Cette rude école, fait, des poulains de la montagne, des sujets vigoureux, robustes, et au squelette solide.

La production des jeunes est un revenu appréciable pour nos communes de la montagne. Chaque exploitation y possède une ou deux juments poulinières, quelquefois davantage. Les chevaux sont très rares. En nous basant sur les statistiques communales annuelles, qui ne tiennent pas compte des poulains (ceux-ci naissent au plus tôt en janvier et sont habituellement vendus au sevrage, de septembre à novembre) on peut considérer que les chiffres qui concernent l'espèce chevaline se rapportent à peu près uniquement à des juments. Nous pouvons donc estimer, pour le moins, le chiffre des poulinières à une centaine. On les rencontre principalement sur les territoires d'Ombrière et de Plan-de-Baix ; ce sont, de beaucoup, les centres de naissance les plus importants. Les autres sont réparties dans les communes limitrophes : Beaufort-sur-Gervanne, Gigors-Lozeron, Egluy et l'Escoulin, ces deux dernières communes rattachées administrativement au canton de Saillans, mais faisant partie du bassin de Crest. Enfin, plus au nord, dans une région qui n'appartient pas au cadre de notre travail, au Chaffal, à Léonceel et à Bou-

vantes, des poulains du même type naissent aussi en assez grand nombre. 3 ou 4 étalons (gros ardennais, percheron, production locale), sont mis par les particuliers à la disposition des éleveurs.

On voudrait faire dans le pays, de cette population équine, une sorte de race locale. Elle n'est pas autochtone dans tous les cas.

Si, d'une façon générale les proportions, la masse, donnent à l'ensemble des animaux un air de famille, les différences observées dans les profils, dans les silhouettes, empêchent de conclure à l'unité de la souche. Les croisements récents n'ont pas été seuls, très certainement, à amener cette dysharmonie. Rares étaient les chevaux dans ces contrées, avons-nous vu précédemment. Lors de l'évolution de l'élevage, lorsque les troupeaux d'ovins ont cédé peu à peu la place au gros bétail, des achats ont dû être effectués dans les provinces voisines, de l'ouest surtout, adonnées dès cette époque à la naissance du cheval.

Depuis fort longtemps, notre région est tributaire du Vivarais, de l'Auvergne et du Velay pour une bonne partie de ses chevaux. Des transactions commerciales fréquentes, portant sur les animaux, avaient lieu, il y a quelques siècles déjà, entre ces régions et la nôtre. On a signalé même, une sorte de transhumance du gros bétail se rendant, l'hiver, des Cévennes dans les plaines de la Drôme. Les foires de Murat et du Puy ont toujours été fort courues par nos maquignons. On voyait nos grands marchés attirer les populations montagnardes de la rive droite du Rhône. Enfin, à l'heure actuelle encore, les rares juments d'importation viennent à peu près uniquement de l'Ardèche, de l'Aveyron, de la Lozère, mais surtout de la Haute-

Loire. Nous croyons à une parenté assez rapprochée de notre élevage local avec celui de la région du Massif Central.

b) PRODUCTION DES JEUNES. — *Régions des collines et des plaines.* — La production assez homogène dans toute la partie montagneuse de la région, ne l'est plus du tout dans toute la région des collines et des plaines. L'élevage, il faut bien le dire, y est la plupart du temps occasionnel.

Le petit exploitant, à peu près seul, y possède des poulinières ; c'est pour lui un revenu accessoire.

Dépourvu de connaissances zootechniques, l'éleveur n'apporte pas tous les soins nécessaires au choix des géniteurs. Les juments poulinières dont le nombre doit être estimé de 120 à 140 environ, sont de types disparates, mais toujours d'assez fort modèle. Trop souvent, c'est lorsqu'elles sont déjà hors d'âge et sur la fin de leur carrière qu'elles sont livrées à l'étalon. On les fait pouliner une ou deux fois avant la réforme ! Pourtant, si l'on veut avoir de bons produits, « le choix de la jument doit être établi sur des bases aussi sérieuses que celui de l'étalon, et aboutir à l'élimination des femelles mal conformées, tarées, trop âgées... » (Dechambre).

Les étalons, de bonne origine, sont fournis par la station de monte de Crest, dépendant du dépôt des haras d'Annecy. Depuis quelques années, le lot se compose de 3 sujets : un demi-sang normand, étoffé, généralement délaissé ; un postier breton de fort modèle, et un ardennais de gros trait.

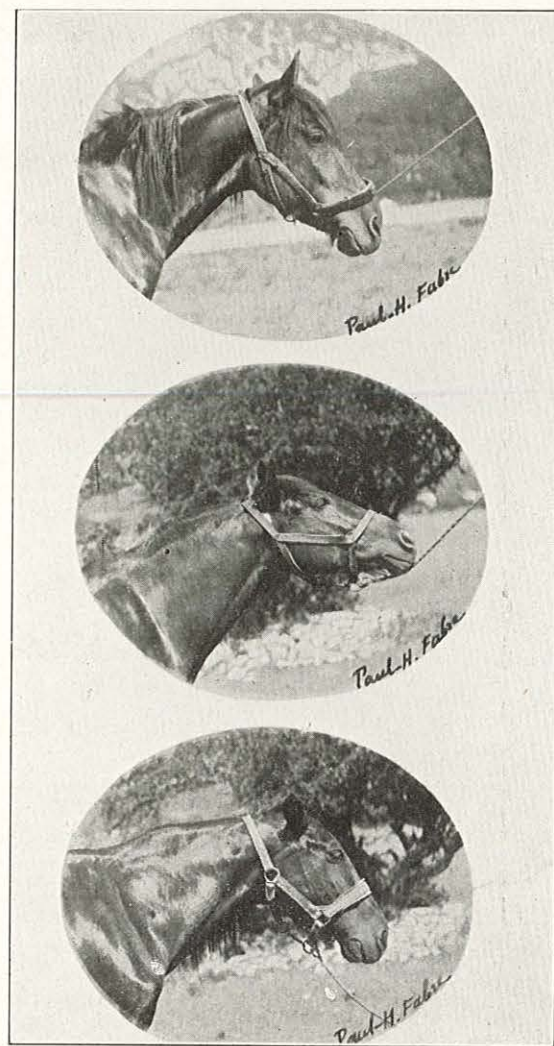
Beaucoup d'éleveurs livrent indifféremment leurs juments à un étalon de trait ou de demi-sang. Il s'en rap-

portent trop souvent aux conseils intéressés des étalonniers, qui cherchent à répartir du mieux possible le nombre de sauts entre leurs divers sujets. Les conséquences en sont funestes : à côté de produits réussis, trop de poulains « déçousus ».

L'on ne peut pas espérer un grand avenir de cet élevage. Il ne sera jamais, du reste qu'une petite source de revenus pour la région. Mais il pourrait y être apporté de notables améliorations au point de vue hygiénique.

Après sa naissance, et sauf de rares exceptions, le poulain est élevé en strabulation à peu près complète à l'écurie. Un box rudimentaire est mis à la disposition de la mère et de son produit, dans une écurie, la plupart du temps petite, obscure et à l'air confiné. Des habitudes routinières exigent que portes et fenêtres soient calfeutrées, les croyances populaires ne voyant comme unique facteur étiologique que le froid. Ce sont des conditions essentiellement défavorables à l'éducation des jeunes. Le repos quasi absolu auquel ils sont soumis « prive leur appareil locomoteur d'une gymnastique nécessaire au développement des membres et à l'intégrité des aplombs. » Il pourrait être remédié en partie à ce grave défaut, en aménageant à proximité des habitations une sorte d'enclos, de paddock, même d'une surface restreinte, où le poulain pourrait prendre pendant quelques heures par jour l'exercice nécessaire à sa croissance et à son développement.

Les mères et leurs produits, après le sevrage, ont une alimentation très suffisante en fourrages (artificiels principalement) et en paille, mais la quantité d'aliments azotés, de grains et d'avoine notamment est tout à fait insuffisante.



*Mères poulinières de la région de Plan-de-Baix
(Diversité des profils)*

Elevage proprement dit. — La basse vallée de la Drôme se livre plutôt à l'élevage du cheval qu'à sa naissance.

Depuis longtemps la Drôme s'adonne à cette spéculation. Delacroix, en 1835, dit que les chevaux de l'Isère, de l'Ain, du Cantal et du Puy-de-Dôme « entrent dans nos marchés à l'âge d'un à deux ans, et se revendent avec bénéfice lorsqu'ils ont pris toute leur taille et qu'ils sont façonnés au travail. » Dechambre écrit qu'autrefois, « de petits chevaux trapus et vigoureux, que l'on appelait les *ragots de Saint-Bonnet*, étaient achetés chez les marchands de Lyon et de Marseille. » Cet élevage est toujours important.

La densité des chevaux est pourtant assez faible dans notre département : quatre chevaux par kilomètre carré, en 1906 (d'après René Musset, dans son ouvrage consacré à « l'élevage du cheval en France »). Les statistiques et les cartes établies par cet auteur permettent des constatations curieuses. Si, sur une carte de France, nous tirons une ligne idéale allant de Belfort à Bayonne, tous les départements situés au sud (en mettant à part le Rhône, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne) ont une densité de population équine égale ou inférieure à celle de la Drôme.

Mais, si dans chacun de ces départements on établit le rapport du nombre au-dessous de trois ans, au nombre total, on constate alors que notre département, avec le chiffre de 32 % occupe incontestablement la première place. Les Basses-Pyrénées et l'Ariège, avec un rapport de 31 % le suivent de près. Aucun des autres départements ne dépasse le chiffre de 24 %.

Si la Drôme n'a pas une population équine très dense, si elle n'est pas, non plus, à proprement parler une *région de production*, c'est incontestablement une *région d'élevage*.

Cette industrie était assez faible en 1840 : la proportion des poulains dans l'ensemble des chevaux n'était alors que de 10 %. Plus tard, elle se développa. L'enquête agricole qui eut lieu en 1868, nous apprend qu'à cette époque les chevaux étaient l'objet de nombreuses spéculations d'élevage dans le département et dans la région : « A Crest, y est-il dit, on achète les chevaux, mules et mulets à l'âge de 6 ou 18 mois. Ils coûtent alors 400 francs environ. Quand le sujet a bien réussi, on peut le revendre après la première mue, qui a lieu entre 3 et 4 ans, 5 à 600 francs ; les dépenses de nourriture sont compensées par les services rendus et par les engrais de litière. »

A l'heure actuelle, environ 2.500 sujets par an sont importés dans la Drôme à l'âge de 6 mois, 18 mois et 3 ans. Ils sont revendus après dressage, ordinairement vers l'âge de 4, 5 ou 6 ans. « Les poulains sont achetés dans l'ouest de la France, en pleine croissance ; on ne peut les employer qu'à des travaux aisés, peu fatiguants... Sitôt grandis et propres aux durs besoins, ils sont vendus au dehors. »

A quoi peut-on attribuer cet essor de l'élevage ? Tout d'abord et surtout à l'augmentation des ressources fourragères, par suite de la suppression des jachères et du développement des prairies artificielles. Mais aussi, comme l'a écrit M. Rolland, inspecteur général de l'agriculture : « ...Le séjour dans la Drôme constitue une étape

« de transition nécessaire, pendant laquelle les animaux se préparent, dans un climat intermédiaire, à passer de leur climat d'origine dans le climat méridional tout différent. Le département de la Drôme semble donc dans une situation privilégiée qui lui permettra toujours d'offrir des chevaux, dont l'adaptation dans les pays chauds et secs sera beaucoup plus facile. »

a) *Elevage des poulains de l'année*. — De nos jours, c'est à l'entrée de l'hiver, à peine sevrés, vers l'âge de six mois, que les poulains sont achetés. La région absorbe tout d'abord la production locale, mais celle-ci est insuffisante à satisfaire tous les besoins. Ce sont des poulains d'importation qui forment de beaucoup le lot le plus important.

Les transactions ont lieu principalement chez les négociants, qui convoquent au moment voulu leurs acheteurs habituels. Pourtant des animaux en assez grand nombre sont mis en vente à la foire du 9 décembre, à Puy-Saint-Martin. Cette grande réunion, la « foire froide », comme elle est dénommée, a conservé encore son antique renommée. Les mules et muletons de l'Auvergne et du Poitou qui y sont exposés, s'acheminent surtout vers les exploitations de la plaine de Montélimar. Quant aux poulains, en provenance de Bretagne, mais surtout de l'Ardèche (Coiron), de l'Aveyron et du Plateau Central, ils vont être disséminés dans les fermes de la région crestoise.

Jusqu'à l'âge de 18 mois, ils seront élevés à l'écurie : convenablement nourris, en général, mais trop privés du mouvement nécessaire aux êtres jeunes. Nous insistons à nouveau sur les inconvénients d'une telle hygiène.

Leur croissance terminée, arrivés à l'âge adulte et dressés au travail, ils quitteront notre sol pour aller finir leur carrière dans les plaines viticoles du Languedoc, sur le pavé marseillais ou même à l'étranger, en Italie et en Espagne.

b) *Elevage des poulains de 18 mois.* — Mais nos compatriotes semblent, depuis quelques années, se désaffectionner de l'élevage du jeune poulain. Leurs préférences se portent plutôt sur les animaux de 18 mois, les « doubles » comme ils les nomment, qu'ils acquièrent généralement aussi à l'entrée de l'hiver.

Ceux-ci arrivent en majeure partie de la Bretagne ou de ses confins. Morlaix, Landevisiau, Brest dans le Finistère, Lamballe dans les Côtes-du-Nord, Le Mans, Château-du-Loir dans la Sarthe, Laval, Villaines, La Juhel dans la Mayenne sont les principaux centres d'achat. Ce sont tous des animaux de gros trait d'une production assez homogène, de modèles réussis en général, et, partant, une fois arrivés à l'âge adulte d'une vente rémunératrice. Par un séjour prolongé dans les centres de production, où les conditions hygiéniques nécessaires à la croissance des jeunes sont favorables, ces animaux ont une ossature bien développée et de bons aplombs. D'un tempérament plus robuste que les poulains de l'année, ils s'adapteront plus facilement que ceux-ci à leur nouveau milieu ; ils feront preuve de plus de résistance aux affections diverses et aux maladies endémiques telles que la gourme.

A cet avantage nous ajouterons que ces animaux ne passeront pas une année entière à l'écurie sans produire de travail. Peu de temps après leur achat, une fois remis

de leur pénible voyage, et acclimatés, on commencera leur dressage. Rapidement ils prendront rang dans le bétail utile à l'exploitation agricole.

Si les percherons et leurs croisements sont assez nombreux, ce sont les bretons de gros trait qui dominent. Solides, travailleurs, ce sont d'excellents serviteurs fort appréciés dans la région. On les trouve dans la plupart des exploitations de quelque importance.

Ces animaux sont vendus vers l'âge de 4 ou 5 ans, avec un bénéfice toujours appréciable, quelles que soient les fluctuations des cours.

C'est le mode d'élevage le plus en faveur à l'heure actuelle dans la région cretoise. C'est celui que nous encourageons comme le plus rationnel.

Il tend à se substituer à la spéculation suivante, très en faveur il y a quelques années et toujours florissante du reste dans les plaines de Valence, de Romans, de Chabeuil, d'Etoile, de Livron et de Loriol.

c) *Elevage des chevaux de 3, 4 et 5 ans.* — Valence est depuis longtemps un centre de commerce de chevaux ; mais celui-ci n'a pris vraiment un grand développement que depuis 1890. « La région environnante s'est fait le « centre d'approvisionnement du Midi ; c'est une industrie déjà existante qui s'est développée ».

Des négociants vont chercher dans les centres de production, principalement en Bretagne, beaucoup plus rarement dans le Perche et les Ardennes, des chevaux entiers de 3, 4 ou 5 ans. Mis en garde, autrefois, chez les éleveurs auxquels était assuré un bénéfice allant ordinairement de 75 à 100 francs, ils leur sont vendus depuis la guerre.

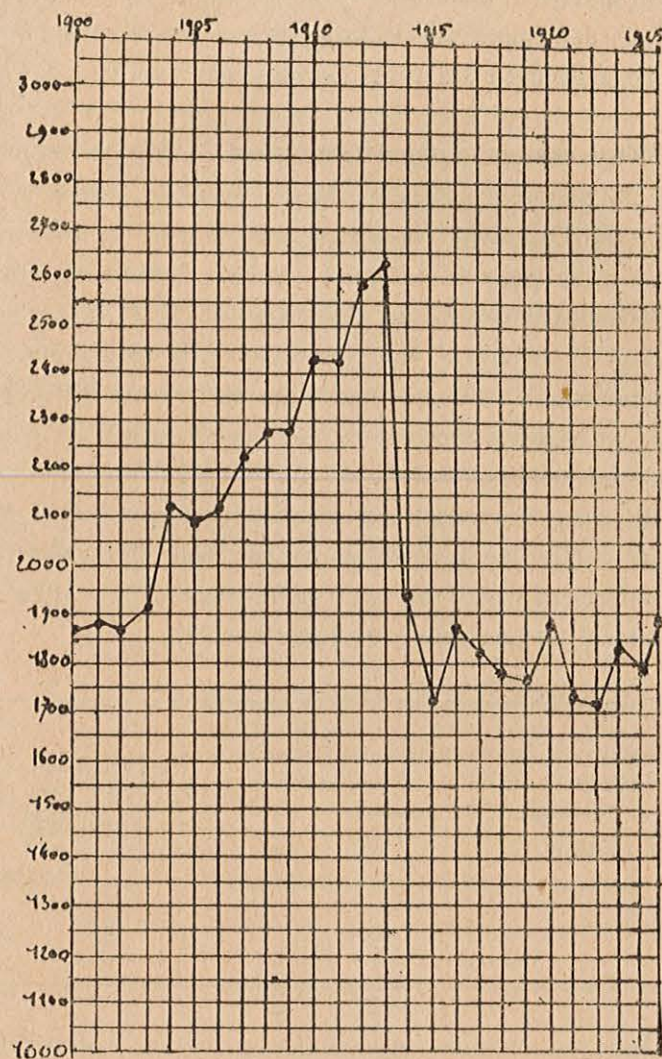
Répartis dans les exploitations, il y servent aux travaux de culture. Acclimatés, ils subissent chez leurs nouveaux propriétaires l'opération de la castration. Une fois guéris et mis en état de vente, ils sont revendus, habituellement, aux négociants mêmes qui les avaient livrés. Certains propriétaires voient passer ainsi dans leurs écuries, au cours d'une seule année, un nombre assez important de ces *chevaux de commerce*.

« Dans les environs de Montoisson (près de Crest), dit René Musset, ...le séjour des jeunes chevaux bretons n'est plus pour ainsi dire qu'une étape ; ils traversent le pays, n'y restant que le temps nécessaire pour subir la castration et s'en remettre ; les marchands les mettent quelques mois en pension chez les cultivateurs pour 75 francs. Puis il les reprennent et les vendent dans la région méridionale ou à l'étranger. On évalue à 300 par an le nombre de ces chevaux. »

Si les éleveurs de certaines de nos communes en bordure de la plaine de Valence (Alex et Montoisson principalement) se livrent encore à des transactions actives, cet élevage est, depuis la guerre, en décroissance marquée dans la région. Crest, Eurre, Divajeu, Chabrilan ne s'intéressent plus guère à cette spéculation. Les statistiques ne peuvent qu'imparfaitement faire ressortir pareille situation, parce qu'elles n'ont jamais tenu compte de cette population flottante qui renouvelait si fréquemment, il y a seulement quelques années, les effectifs de nos écuries.

Nos éleveurs doivent-ils le regretter ?

Sans doute, les bénéfices réalisés par ces achats et ces ventes successives sont-ils souvent intéressants. Mais les principaux bénéficiaires d'un tel commerce sont surtout



Mouvement de l'espèce chevaline, dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925

les négociants. L'acclimatation, les maladies, l'opération de la castration sont de gros risques ; une seule perte suffit à anéantir les gains de plusieurs années.

Mouvement de la population équine. — Si l'on compare les statistiques de l'année qui a précédé la guerre et de celle qui l'a suivie, on constate une diminution très sensible de la population équine : 2.427 chevaux en 1913, 1.766 en 1919, soit une diminution de 27,23 %. « Pendant les hostilités, tant par suite de la réquisition des animaux de trait, que par suite des énormes difficultés d'exploitation rencontrées par ceux restés à la terre, du fait notamment de la raréfaction extrême de la main-d'œuvre, nos effectifs baissèrent de façon fort sensible ». Ce que Desmoulins a écrit pour l'ensemble du département, est vrai pour notre région. Les vides se comblent un peu depuis quelques années.

DIMINUTION DES EFFECTIFS COMPARATIVEMENT A 1913, AU 31 DÉCEMBRE		GAIN RÉALISÉ DU 1 ^{er} JANVIER 1920 AU 1 ^{er} JANVIER 1926
1919	1925	
27,23 %	22,04 %	5,49 %

Mais les conditions économiques actuelles ne sont guère favorables à la prospérité des équidés : dans les agglomérations, disparition à peu près complète des chevaux d'attelage et de camionnage ; les moteurs animés cèdent le pas aux moteurs mécaniques.

Les statistiques générales pour la France accusent une diminution de l'effectif des chevaux de 11,61 % entre les années 1913 et 1924 ; nous constatons une régression à peine plus sensible pour la Drôme, 12,20 % en 1923. Le mal est donc plus profond dans la région cretoise.

Le manque de main-d'œuvre est ici, croyons-nous, le facteur principal de cette situation. Mal secondés, ou privés du secours de toute domesticité, nos cultivateurs ne conservent dans leurs écuries que les animaux strictement indispensables aux travaux de la culture.

C'est pour une cause identique que l'on constate aussi une désaffection certaine pour la production et même pour l'élevage des jeunes. La proportion des chevaux au-dessous de 3 ans n'est plus pour l'ensemble de l'effectif que de 23,26 % en 1925, alors qu'elle était de 29,26 % en 1913.

LE MULET

On imagine fort souvent les départements du Sud-Est, dans leur ensemble, comme pays pauvres en chevaux et riches en mulets.

C'était opinion exacte au début du siècle dernier. Mules et mulets comptaient, en 1835, 13.653 unités dans le département, effectif double, pour le moins, de celui des chevaux de l'époque. La balance était, entre les deux espèces, à peu près égale, vers 1890. Les chevaux prenaient alors nettement la tête, et les 8.903 mulets dénombrés en 1923, dans la Drôme, dépassaient à peine le quart de l'effectif total des équidés (espèce asine non comprise).

Dans nos deux cantons, la désaffection est très nette pour le mulet, depuis quelques années : leur nombre, en diminution de plus des 2/3 depuis 1900, n'est plus que de 194 en 1925.

Ce chiffre serait même insignifiant sans deux de nos communes du canton de Crest-Sud. Roynac et Puy-Saint-Martin possèdent à elles seules, en effet, 60 % de ces animaux. L'une et l'autre sont situées aux confins méridionaux de notre région ; administrativement rattachées à Crest, elles

appartiennent, en fait, à la région de Montélimar. Coutumes et modes d'élevage y sont les mêmes que dans le reste de la grande plaine montilienne.

Les muletons y sont achetés, en général au sevrage, vers l'âge de 6 mois. Le plupart viennent du Poitou : ce sont des animaux de belle race, à la masse imposante, aux membres solides. Revendus vers l'âge de 3 ou 4 ans, ils font prime sur le marché et peuvent atteindre des prix élevés. Les mules de belle conformation et de caractère facile ont la préférence auprès des acheteurs espagnols, que les payent largement, laissant à leurs éleveurs d'importants bénéfices. Il y a quelques années, on nous présenta l'une d'elles : son propriétaire avait repoussé une offre de 10.000 francs !

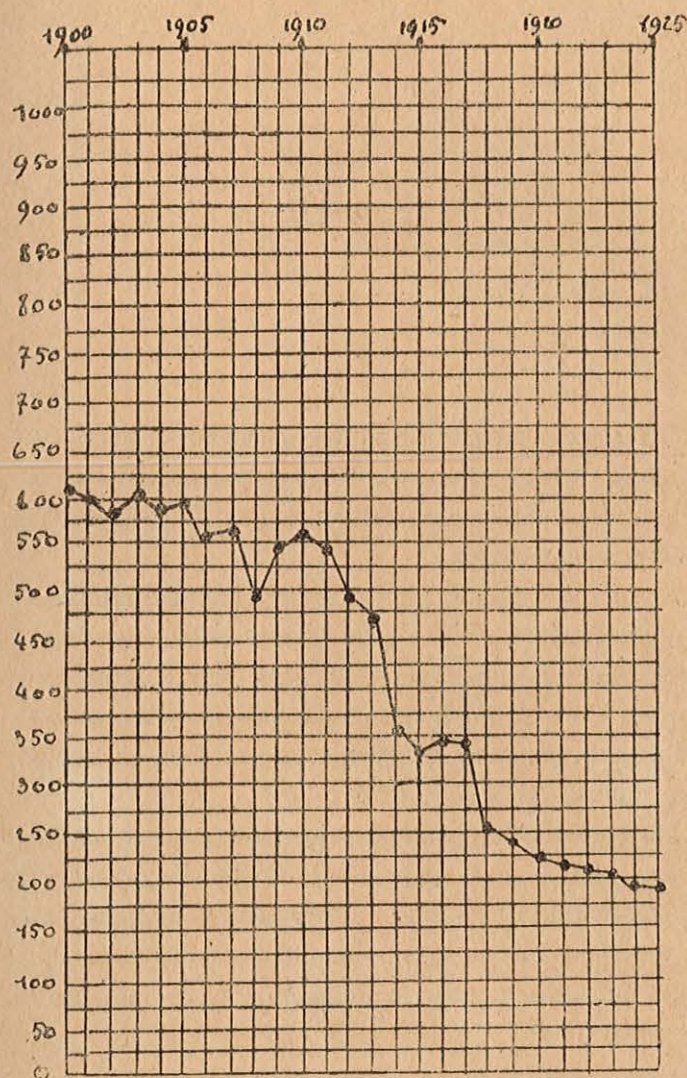
D'autres animaux, de provenances diverses, se rencontrent aussi, mais en moins grand nombre. Ils sont originaires de la Gascogne, de la Savoie, des départements alpins ; de types différents, sans grande fixité, ils sont habituellement moins étoffés, de taille plus petite et de membres plus grêles. On les dénomme indistinctement *mulets de pays*.

Ce sont, au contraire, ces derniers à peu près seuls que nous trouvons aux environs de Crest. Ils ne donnent lieu à aucune spéculation d'élevage ; possédés habituellement par de petits propriétaires, ce sont des animaux de service, remplacés maintenant par des chevaux au fur et à mesure des disparitions. Nous ne voyons plus, comme avant 1914, dans certaines grandes exploitations de Chabrilan, de La Répara, de Saou et de Soyans ces bandes de beaux mulets ou de mules du Poitou. L'espèce mulassière est en voie de disparition dans notre région ; pour peu que cela dure, elle n'y sera bientôt plus qu'un souvenir.

Pourquoi le discrédit de ces animaux aux qualités précieuses, remarquables par leur sobriété, leur force et leur longévité ? Quelles raisons invoquer pour justifier l'abandon de cet élevage et son remplacement par celui du cheval ? Les régions voisines de Montélimar et de Romans se livrent pourtant avec fruit à la spéculation mulassière, et ne semblent pas vouloir la délaisser. Question de mode, croyons-nous..., mais la mode est changeante !

Quant aux naissances, elles sont nulles. De très rares propriétaires du canton de Crest-Sud, mènent pourtant leurs juments aux baudets de la station de Sauzet, depuis quelques années. Leur exemple mériterait d'être suivi, et beaucoup d'éleveurs auraient, peut-être, avantage à substituer de bons mulets aux chevaux disparates produits actuellement.

Nous avons la conviction que l'éclipse du mulet n'est que passagère.



Mouvement de la population mulassière, dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925 (par 25 unités)

L'ÂNE

L'âne, ce « moteur du pauvre », comme il a été écrit, n'a pas vu varier très sensiblement son effectif au cours de ces dernières années : 140 unités en 1913, 165 en 1925, pour nos deux cantons.

Ce sont des animaux, pour la très grande majorité, de « race commune », de formats divers et de robes foncées ou grisâtres. Les plus beaux spécimens sont habituellement vendus à nos populations par les propriétaires des troupeaux transhumants de Provence, au moment de leur passage dans la vallée de la Drôme.

Les statistiques nous apprennent que ce sont les communes possédant les agglomérations les plus importantes qui recensent le plus grand nombre de ces animaux. Nous en concluons que ce sont les habitants de nos villes et villages qui utilisent pour le moins autant ces animaux que les cultivateurs.

LES BOVINS

Généralités, Historique. — Le Sud-Est de la France n'a qu'une population bovine assez clairsemée. La nature du sol, ses produits naturels et ses cultures, le relief tourmenté, le climat méditerranéen sec et chaud ne favorisent guère un élevage régulier.

Le département de la Drôme est pourtant plus favorisé dans son ensemble que ses voisins méridionaux. 40.204 bovins y ont été recensés en 1924. Mais la densité de cet effectif est loin d'être égale. L'arrondissement de Valence, situé au nord, au climat plus tempéré, aux terres plus fertiles, compte à lui seul 69.91 % de la population bovine. Celui de Die, 26.30 %. Quant aux arrondissements de Montélimar et de Nyons, situés aux confins de la région provençale, ils ne possèdent que de rares bovins.

Il y a un siècle, Delacroix écrivait que « le département était plus pauvre en bêtes à cornes qu'en chevaux et mulets. » Les bœufs d'engrais, et surtout ceux de labour donnaient pourtant lieu à des transactions sur les champs de foire de Crest, de même qu'à Saillans et à

Die. Dans les propriétés de quelque importance de notre région, il existait généralement une paire de bœufs de travail. Quant aux petits propriétaires, par suite de l'insuffisance des ressources fourragères, ils ne faisaient guère usage des bœufs qu'au moment des labours. Ils s'associaient alors à plusieurs « en vrais et légitimes amis », gardant les animaux seulement pendant la période des gros travaux et des charrois, les revendant ensuite afin de ne pas les hiverner.

Les vaches étaient fort peu nombreuses. Dans le département, « le commerce du beurre et du fromage est pour « ainsi dire nul. On consomme et au delà la quantité qui « s'y en fait ; car on en apporte encore beaucoup de « l'Ardèche à Valence, à Montélimar et à Crest... »

56 vaches étaient recensées dans nos deux cantons en 1835 !

Plus tard, l'enquête agricole de 1868 nous apprend que « dès que les travaux de la ferme sont finis, on met les « bœufs à l'engrais, leur vente est faite et les frais de « consommation sont couverts par les services qu'ils ont « rendus ou par l'engrais qu'ils laissent. Et toujours « presque pas de vaches laitières... »

L'extension des prairies artificielles, l'amélioration des cultures ont favorisé grandement l'essor du cheptel bovin. Il ne comptait que 878 unités en 1835 ; il a quintuplé depuis dans notre région, tout en s'améliorant notablement encore en tant que qualité.

De nos jours, les deux cantons de Crest ont une population bovine assez notable. Son chiffre, 4.570 en 1913, a diminué dans d'assez fortes proportions au cours de la grande guerre. Il n'était plus que de 3.598 en 1919, pour

se relever à 3.824 en 1924, soit, malgré tout, une diminution de 15.64 %.

DIMINUTION DES EFFECTIFS COMPARATIVEMENT A 1913, AU 31 DÉCEMBRE		GAIN REALISÉ DU 1 ^{er} JANVIER 1920 AU 1 ^{er} JANVIER 1926
1919	1924	
21.76 %	15.64 %	6,12 %

Le cheptel bovin de France n'a perdu que 7 % de son effectif pendant la même période (1913-1924). Notre département beaucoup plus atteint a vu disparaître le quart de son effectif (24.30 %). Comparativement à ce dernier, notre région a donc moins souffert.

Le bœuf de travail. — Les exploitations de la région utilisent couramment le bœuf pour son travail. Certaines de nos terres, de nature argileuse, exigent des moteurs animés puissants. Les labours profonds, les *défonçages* de prairies artificielles, les travaux et les charrois de toutes sortes, effectués bien souvent dans des terrains plus ou moins accidentés, exigeraient de trop nombreux attelages. Une ou deux paires de bœufs, attelés au joug, aidés en flèche de chevaux et de juments sont à même d'accomplir les besognes les plus rudes.

Peu exigeants pour leur nourriture, les bœufs consomment pour une partie de leur ration des fourrages grossiers et des denrées alimentaires d'une vente impossible, telles que les débris de paille ou les résidus de battage.

Ils sont donc d'un entretien relativement économique, n'exigeant de produits de choix que lors de leur engraissement.

Tous nos bœufs de travail sont importés directement des régions de production. Ils arrivent tout juste à l'âge adulte, et sont mis en vente sous les qualificatifs de *bœufs maigres* soit chez les négociants, soit sur les champs de foire, principalement sur celui de Crest. Après avoir été utilisés pendant deux ou trois campagnes de travaux, quelquefois pendant un an seulement, ils sont préparés pour la boucherie.

Le Vivarais et le Massif Central ont toujours fourni à notre région la plus grande partie de son bétail. Les négociants peuplent toujours notre contrée d'animaux de cette provenance. Ils sont achetés principalement sur les champs de foire de Lagniole, Séverac-le-Château, Campuac, Campagnac, Sainte-Eulalie et Rignac, dans l'Aveyron ; Langogne, Mende, Marvejols, Aumont, Saint-Chély-d'Apcher, dans la Lozère ; Saint-Flour, dans le Cantal ; Boussac, Guéret, Chénérailles, Bonnat, La Souterraine, dans la Creuse, etc.

La race dominante, aux alentours de Crest, est celle de l'Aubrac. Ce bœuf d'un poids moyen de 600 à 700 kilos, aux formes robustes et musclées, « à la tête forte et large, « aux cornes écartées à la base et de longueur moyenne, « au corps trapu, au fanon développé, aux membres « courts et forts », est du type bréviligne. « La robe fauve « foncée chez le taureau, marquée de tons plus accentués « à la tête et à l'encolure, lavée à la face interne des « cuisses et sous le ventre, est plus claire chez le bœuf. » L'aptitude au travail est remarquable. Ce bétail est fort

apprécié dans toute la région. Il forme du reste les trois quarts environ de l'effectif : c'est pour cette raison, sans nul doute que le bœuf de l'Aubrac est très souvent appelé, fort improprement du reste, *bœuf de pays*.

La race froment du Mézenc, commune dans l'Ardèche, quelques spécimens de la race limousine et de la race Salers, complètent le bétail que nous fournit l'élevage du Plateau Central.

Certains négociants importent régulièrement tous les ans, dans des proportions quelque peu variables, des bœufs de labour en provenance de la Franche-Comté et de la Bresse. Ils sont achetés sur les champs de foire d'Arbois, Lons-le-Saunier, Salins, Orgelet, Bletterans, Commenailles, Chaumergy, Champagnole, dans le Jura ; Louhans, Beaurepaire-en-Bresse, Mervans, dans la Saône-et-Loire ; Pont-de-Vaux, dans l'Ain, etc. C'est le bétail tacheté pie-rouge. D'une résistance au travail quelque peu moindre que le précédent, surtout à l'époque des grosses chaleurs et des travaux de la moisson, ses représentants font habituellement une fin meilleure pour la boucherie, surtout au point de vue du rendement.

Notons enfin quelques rares bœufs du Villard-de-Lans, excellents travailleurs. Il semble étonnant à première vue que leur pays d'origine, tout proche dans l'espace, ne nous fournisse que si peu de représentants. Mais l'extension de l'aire géographique de cette race dauphinoise est gênée dans son développement vers notre région par les communications difficiles à travers le massif montagneux du Vercors, qui nous en sépare.

C'est vers l'âge de 7 à 8 ans, en général, que les bœufs de travail sont réformés et mis à l'engrais en vue de la

vente pour la boucherie. Leur ration devient plus abondante : des fourrages de meilleure qualité, des aliments concentrés, tels que grains, farines, leur sont distribués. Mais l'utilisation pour leur nourriture des résidus industriels, si courante partout ailleurs, n'est encore qu'assez rare. Les petits et moyens exploitants, qui sont la très grande majorité, sont réfractaires à leur emploi. Les tourteaux seuls font exception et sont assez largement distribués.

Ce bétail, engraisé convenablement, donne une viande de bonne qualité. Le rendement des bœufs sacrifiés à l'abattoir de Crest donne toujours un pourcentage égal ou supérieur à 52 %. Il peut atteindre 58 %. C'est un résultat très satisfaisant pour des sujets élevés et sélectionnés principalement en vue du travail.

La consommation locale n'absorbant qu'un nombre assez restreint d'animaux, les bœufs gras de la région sont généralement expédiés sur les marchés d'approvisionnement d'Avignon et de Marseille, où ils jouissent d'une très bonne renommée.

Le nombre des bœufs de travail est en diminution assez sensible depuis l'année 1913. De 3.603 qu'il était alors, il n'est plus que de 2.880 en 1924, après avoir été de 2.658 en 1919.

DIMINUTION DES EFFECTIFS COMPARATIVEMENT A 1913, AU 31 DÉCEMBRE		GAIN RÉALISÉ DU 1 ^{er} JANVIER 1920 AU 1 ^{er} JANVIER 1925
1919	1924	
26,22 %	20,66 %	5,56 %

L'apparition dans nos campagnes des tracteurs mécaniques, pourrait-elle faire craindre, dans l'avenir, une diminution du chiffre des bœufs de travail ? Nous ne le pensons pas. L'emploi de la motoculture ne se généralisera guère dans notre région : la propriété y est trop morcelée, le sol accidenté. Enfin l'entretien d'un tracteur, plus que son achat, est bien onéreux pour de petits cultivateurs... Ceux-ci devront toujours avoir recours, dans la plus large mesure, aux moteurs animés : leur nombre, réduit à l'indispensable, ne peut guère fléchir.

Nous voyons une possibilité : le remplacement d'un certain nombre de paires de bœufs par des vaches destinées non seulement à la production des jeunes et du laitage, mais employées aussi au travail, dans une certaine mesure. Cette évolution a commencé à se produire depuis quelques années déjà ; elle doit se continuer à notre avis.

La vache. — L'effectif global des vaches est en augmentation sensible et régulière depuis quelques années ; dans nos cantons il a décuplé, pour le moins depuis un siècle, et triplé depuis 25 ans. Il est aujourd'hui de 687 unités.

AUGMENTATION DES EFFECTIFS COMPARATIVEMENT A 1913, AU 31 DÉCEMBRE		GAIN RÉALISÉ DU 1 ^{er} JANVIER 1920 AU 1 ^{er} JANVIER 1925
1919	1924	
10,14 %	28,65 %	18,51 %

Ce fait n'est du reste pas particulier à notre région,

mais au département tout entier. Les vaches qui n'étaient guère, en 1835 que 3.000 dans toute la Drôme, se trouvaient être recensées en 1924, au nombre de 13.344. Leur nombre a pour le moins quadruplé au cours d'un siècle. (Celui des bœufs n'a pas doublé).

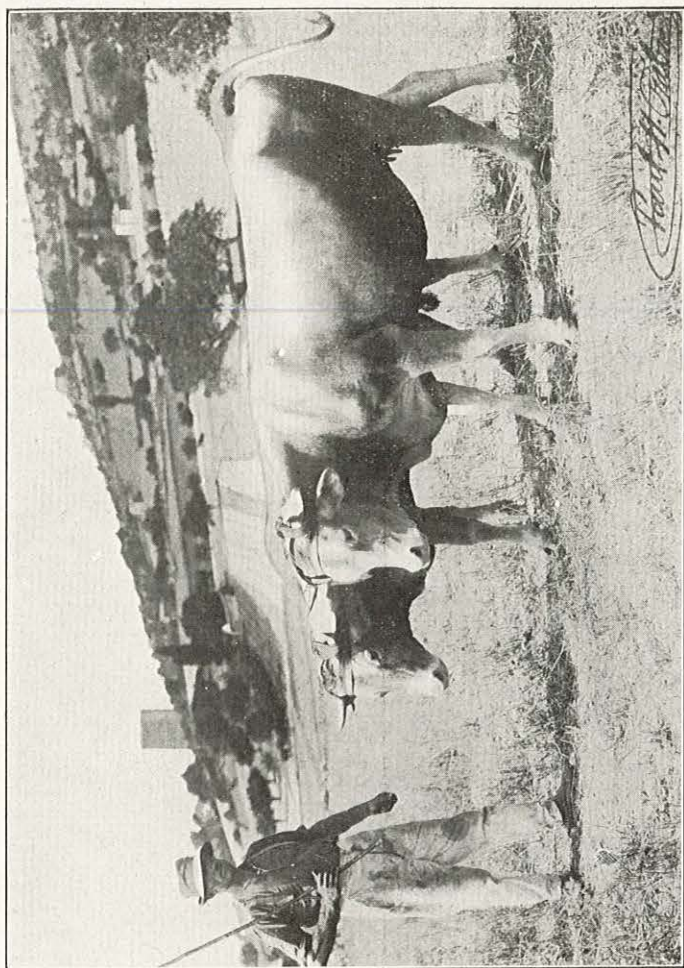
Vers la fin du XIX^e siècle, l'amélioration des moyens de communication, chemins de fer et routes, mais surtout l'emploi des engrais chimiques amenant avec lui l'extension des prairies artificielles, ont bouleversé l'économie rurale. Certaines parties du département ont vu alors leur élevage subir une transformation complète.

Au Vercors notamment, l'élevage du mouton « qu'on « pratique encore dans quelques écuries, même sous des « formes modernes, est une survivance. C'est l'élevage du « gros bétail qui est aujourd'hui l'occupation essentielle des « habitants ». Les régions de la Gallame et de la Valloire, dans le nord du département, ont subi une évolution à peu près semblable. Ici, c'est le bétail tacheté, de la *race d'abondance* principalement, qui domine ; au Vercors, c'est le bétail de la race du Villard-de-Lans.

L'augmentation du nombre des bovins femelles dans nos cantons de Crest n'a pas des causes tout à fait identiques.

Dans la présente étude, nous aurons recours à une division qui peut paraître quelque peu arbitraire. Elle facilitera pourtant notre tâche, si nous voulons essayer de faire une esquisse à peu près complète de l'élevage des vaches dans notre région.

Vache laitière et vache de travail, tels sont les deux sujets que nous allons traiter successivement.



Attelage de jeunes vaches de la race de Villard-de-Lans (environs de Crest)

a) *La vache laitière.* — Par cette appellation nous entendons désigner les vaches destinées uniquement à la production du lait.

Il ne saurait être question ici d'industrie laitière ; notre région ne produit de lait que pour la consommation locale et cette spéculation ne donne lieu à aucune transaction avec le voisinage.

Les vaches sont groupées principalement à proximité du centre urbain de Crest et des agglomérations de quelque importance ; on les trouve surtout chez les petits cultivateurs. La vente journalière de quelques cruches de lait compense chez ceux-ci l'insuffisance de la production agricole. Rares sont les vacheries exploitées d'une façon moderne et rationnelle.

Quant aux vaches qui peuplent ces étables, elles appartiennent aux races et aux croisements les plus divers : race tarentaise, bétail tacheté pie-rouge des races de Montbéliard et d'*Abondance*, race du Mézenc, quelques spécimens de la race normande, de la race suisse de Schwytz, etc. Ce sont pourtant les tarentaises et les *tachetées* qui prédominent nettement dans cette population. La plupart de ces races, celle du Mézenc exceptée, sont suffisamment sélectionnées en vue de la production laitière. Leurs représentantes devraient donner généralement satisfaction à leurs exploitants ; mais « les bénéfices de ceux-ci sont subordonnés à l'aptitude individuelle des bêtes et aux soins hygiéniques et alimentaires dont elles sont entourées ». (Dechambre).

De sérieuses et notables améliorations seraient possibles dans la conduite de cette entreprise. Nous constatons souvent que les sujets sont d'un âge trop avancé. La vache

âgée ne devrait pas être à peu près la règle, mais l'exception. Quant au régime alimentaire, il mériterait plus d'attention. Les vaches ont à leur disposition, à volonté presque, l'aliment de lest (fourrages artificiels de bonne qualité et paille), racines diverses, etc., mais il n'est pas assez tenu compte de leurs besoins en matières azotées. Les sons, farines, tourteaux ne leur sont distribués qu'avec trop de parcimonie.

Enfin, le régime de la stabulation permanente auquel les bêtes sont presque toujours soumises, devrait faire une obligation aux *nourrisseurs* d'aménager d'une façon plus hygiénique leurs étables. L'air et la lumière devraient y pénétrer plus largement. Des crèches plus basses et des râteliers mis à bonne portée des animaux seraient souhaitables ; ces modifications entraîneraient la suppression des marchepieds, inutiles et même nuisibles à la santé des femelles en état de gestation. Les litières devraient être renouvelées avec plus de fréquence. Enfin, une propreté méticuleuse du local, et des pansages quotidiens auraient pour résultat d'assurer la récolte d'un lait sain, dépourvu d'odeur et de souillures.

Avec le bien-être, les besoins en lait de la population urbaine ont augmenté dans de notables proportions depuis quelques années. Ce fait a certainement contribué à l'augmentation du nombre total des vaches de notre contrée, mais dans une modeste mesure. La principale des causes est, sans aucun doute, l'emploi de plus en plus fréquent dans notre région des vaches pour les travaux de la culture.

b) *La vache de travail.* — Il y a seulement quelques an-

nées, les travaux agricoles étaient effectués dans nos campagnes, uniquement par des équidés et des bœufs. Depuis peu, les vaches sont employées pour le même usage. Leur utilisation tend très nettement, sinon à se généraliser, tout au moins à se répandre de plus en plus.

Cette mode appartient en propre, habituellement, aux contrées d'élevage ; elle a été certainement introduite dans notre région par des montagnards du Vercors émigrés dans la vallée, ou par des fermiers originaires des rudes contrées de l'Ardèche, fort nombreux dans nos campagnes. Ce sont surtout les petits exploitants qui ont suivi cet exemple.

Ils y ont été déterminés par plusieurs raisons.

Jusqu'en 1914 et même pendant la guerre, il n'existait que des différences insignifiantes entre les prix des bœufs de travail, dits *bœufs maigres*, et des animaux prêts à être livrés pour la boucherie. Nos compatriotes pouvaient réaliser, généralement, un bénéfice appréciable au moment des échanges. Il n'en est plus ainsi. Les mercuriales de plusieurs années, que nous avons consultées, en font foi.

MERCURIALES DES ANNÉES 1910 & 1925 (aux 100 kilogs)

1910	MARS	JUIN	SEPTEMBRE	DÉCEMBRE	MOYENNES
Bœufs gras. . .	74- 78	82- 84	82- 86	76- 78	80
Bœufs maigres.	78- 82	88- 90	80- 86	72- 76	81,50
1925					
Bœufs gras. . .	360-400	420-450	500-550	420-480	447,50
Bœufs maigres.	420-460	440-490	580-610	400-440	480

Il existe maintenant un écart sensible entre les prix des

animaux de travail et ceux du bétail de boucherie : il est au désavantage de ces derniers. Les transactions commerciales ne sont plus rémunératrices pour l'éleveur. Le travail fourni par les animaux pendant leur séjour dans l'exploitation est son seul bénéfice : gain modeste dans les fermes de médiocre importance où les journées de labour sont peu nombreuses. C'est une des causes déterminantes, à notre avis, de l'abandon des bœufs par beaucoup de nos petits cultivateurs.

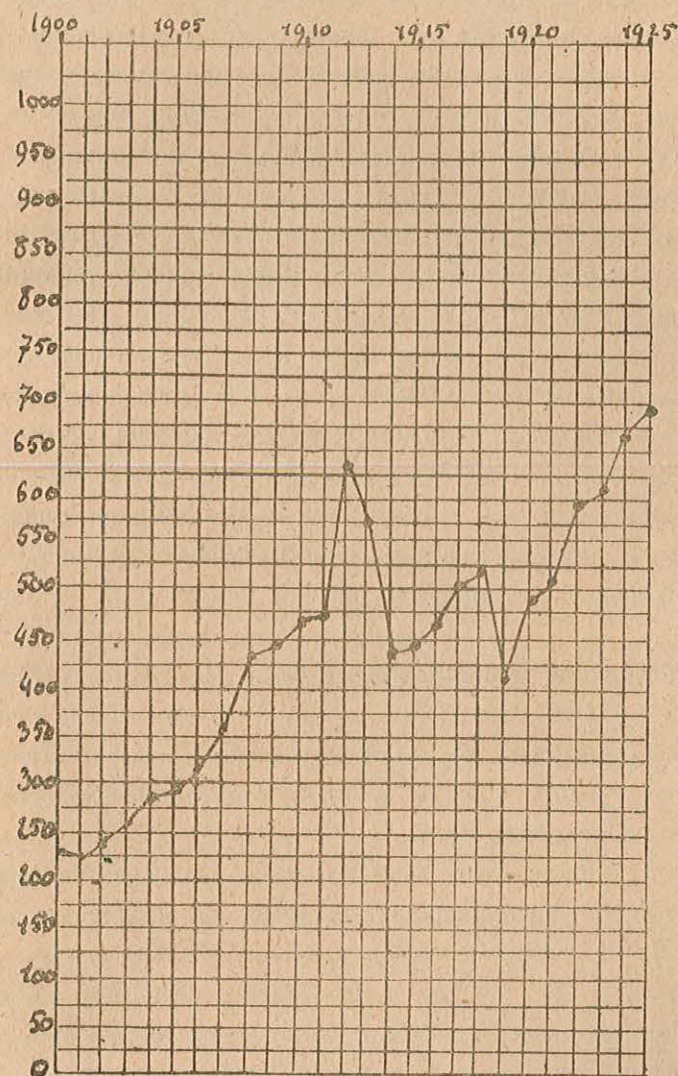
Les vaches par lesquelles ils les ont remplacés, produisent à la fois du travail, du laitage et des jeunes.

Elles accomplissent parfaitement tous les travaux de la culture ; peut être avec plus de lenteur... « Les agriculteurs, dit Dechambre, estiment que d'ordinaire la vache vaut, comme travail, les deux tiers d'un bœuf de la même race. »

La production laitière, peu abondante, il est vrai, en période de travail, peut servir à la consommation familiale de l'exploitation, le surplus pouvant être transformé en beurre ou en fromage par les soins de la fermière, si l'éloignement des centres urbains n'y permet pas la vente quotidienne du lait. Les sous-produits obtenus peuvent, en outre, être un appoint sérieux pour la nourriture des porcelets d'élevage, fort nombreux dans la région, ou lorsqu'on pratique l'engraissement des pores.

Quant aux jeunes qui naissent dans la ferme, ils représentent une spéculation zootechnique des plus intéressantes.

Nos agriculteurs recherchent plus particulièrement les vaches de la race du Villard-de-Lans. Nous approuvons ce choix.



Mouvement du cheptel bovin (vaches), dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925 (par 25 unités)

D'un poids vif moyen de 600 à 650 kg., de conformation régulière en général, avec une poitrine large et profonde, des membres fins et des articulations puissantes, ces vaches, au profil convexe, au chignon saillant, aux cornes aplaties et relevées, à la robe blonde et aux muqueuses claires, forment, accouplées au joug, de bons attelages. Dans le Vercors, d'où elles nous viennent, « elles sont régulièrement attelées, et grâce à leur squelette puissant et à leur forte musculature, elles exécutent non seulement tous les travaux de la ferme, mais encore les transports de bois. » (Desmoulins). Elles sont donc capables de rendre les plus grands services dans notre région, même dans ses parties les plus accidentées. Des concours laitiers et beurriers institués au cours des dernières années dans le centre d'élevage qui nous les fournit, ont amélioré notablement la production laitière.

Production et élevage des jeunes. — Nos bouchers trouvent à présent dans le pays les veaux nécessaires à la consommation locale. Ils n'ont plus, comme il y a quelques années, à faire appel au département voisin de l'Ardèche, pour alimenter leur étal.

Quant aux jeunes, conservés pour l'élevage, ils sont encore fort peu nombreux. Ils ne le seront jamais sans doute. Il faut laisser ce soin aux pays d'herbages.

Seules, nos communes de la montagne, les mêmes qui se livrent avec succès à la production des poulains, élèvent quelques bouvillons, mais surtout des génisses.

Ce bétail est en tous points semblable à celui du Vercors. Il possède, dans son ensemble, les caractéristiques principales de la race du Villard-de-Lans. Lorsqu'un effort

sérieux sera tenté en vue de le sélectionner, lorsque des taureaux de bonne origine et de race pure seront mis en service, les produits seront très rapidement améliorés. C'est en partie sur ces territoires que nos cultivateurs de la plaine vont chercher leurs attelages de vache.

Il y a quelques années, de nombreux bouvillons, achetés dans la Lozère et dans l'Aveyron, venaient terminer leur croissance dans la Drôme. Rares sont actuellement les jeunes mis en vente sur nos champs de foire. Cette spéculation, fort ancienne, et qui avait quelque importance dans notre région est nettement en décroissance.

Quelles sont les causes de ce changement ? Une certaine désaffectation de nos compatriotes, tout d'abord, pour ce genre d'élevage. Les animaux leur sont offerts à des prix élevés, laissant une marge de bénéfices plus restreinte qu'autrefois (toutes proportions gardées) et qu'ils jugent insuffisante, peut-être à tort. D'un autre côté, les négociants éprouvent des difficultés sérieuses à effectuer leurs achats dans les centres de production : les cours élevés atteints par les veaux de boucherie depuis quelques années, incitent les éleveurs à diriger vers l'abattoir un plus grand nombre de jeunes animaux, au détriment de l'élevage proprement dit.

La rareté de la main-d'œuvre, dans nos campagnes, est tout autant funeste à l'élevage des jeunes bovins, qu'à celui des équidés.

Quant aux bœufs parvenus à l'âge du dressage, et qui étaient achetés vers l'âge de 2 ans, ils ont vu leur nombre décroître dans les mêmes proportions.

De 927 élèves, au total, que l'on recensait en 1913, le chiffre est tombé à 315 en 1925. c'est une diminution de 66,02 % !

LE PORC

Généralités, Historique. — L'élevage du porc est une spéculation zootechnique des plus rémunératrices. Notre région s'y intéresse tout particulièrement.

Il y a deux siècles, le nombre des porcs était fort peu élevé. Pour ces animaux, comme pour l'ensemble du bétail, les ressources alimentaires étaient insuffisantes. On est surpris de voir, dans des statistiques remontant à 1724, que nos *paroisses*, dépendant des *élections* de Valence ou de Montélimar, n'élevaient que fort peu de porcs : Crest 95, Eurre 50, Montoison 88, Vaunaveys 20, Aouste 19, Soyans 18, Grâne 10, Piégros 9, la Répara 4 ! Les chiffres respectifs sont actuellement : 105, 355, 503, 227, 219, 415, 475, 366, 105.

Les cultures sarclées n'étaient guère pratiquées à l'époque ; certaines productions, entrant actuellement pour une large part dans la nourriture de ces animaux étaient totalement inconnues. Les glands étaient pour cet élevage une des ressources principales. Or, nos petits bois-taillis de chênes-rouvres, rasés périodiquement pour le chauffage,



Verrat mélys, fortement croisé de Craonnais (environs de Crest)

ne donnaient que fort peu de fruits. Il fallait aller dans le sud de la contrée, aux alentours de Montélimar ou dans le Tricastin pour trouver en abondance les glands, produits alors par les chênes-verts. Un élevage plus florissant dans ces régions en était la conséquence.

Un peu plus tard, à l'époque de la Révolution, les officiers municipaux de Crest, disent en l'an II : « Les pores « que l'on élève dans la commune sont insuffisants pour « l'alimentation des habitants... »

C'est à cette époque que la litière de vers à soie était un appoint précieux pour la nourriture de ces animaux. En 1789, Duvaure, agronome du pays, dit dans un de ses traités sur l'agriculture : « C'est un engrais très puissant « et très actif... mais il est plus avantageux et plus pro- « fitable de le réserver pour les bestiaux, tels que les « brebis, les jeunes agneaux et les cochons. »

Au début du XIX^e siècle, la quantité de pores élevés dans la Drôme, a été, d'après Delacroix, « assez considérable ». « La consommation habituelle du département, « dit-il, est de 22.000 pores gras, et 3.000 jeunes pores, « ensemble 25.000. »

Cet élevage est maintenant prospère : « La viande de « porc constituant dans le département avec la pomme « de terre, la base de l'alimentation des populations rura- « les, la plupart des agriculteurs produisent, non seule- « ment la viande qui leur est nécessaire, mais encore des « pores gras destinés à la vente. D'autres enfin, se livrent « à la production des porcelets d'élevage. » (Desmoulin).

Un effectif de 68.100 têtes était recensé dans le département au 31 décembre 1923 ; (106.135 en 1913).

Notre région tient une place honorable dans cet éle-

vage ; dans nos deux cantons, le nombre total des porcs était :

En 1902, de.....	11.416
En 1913, de.....	10.339
En 1919, de.....	5.276
En 1925, de.....	6.747

Mais, si consciencieusement établies que soient ces statistiques, elle ne peuvent que difficilement représenter la situation exacte. Car, les porcs fournissent à la consommation un grand nombre d'animaux jeunes, sacrifiés avant l'âge d'un an, et qui échappent de ce fait aux statistiques annuelles.

La région crestoise n'engraisse guère d'animaux que pour sa consommation locale (1), et se livre surtout à la production des jeunes ; les statistiques concernant les truies nous donnent des renseignements beaucoup plus exacts et une idée plus nette de l'évolution de la population porcine.

Il a été recensé en 1902 :	1.382	truies
» » »	1913 :	1.222 »
» » »	1919 :	826 »
» » »	1925 :	910 »

(1) Dans chaque exploitation rurale, il est sacrifié, au minimum, un porc gras tous les ans, souvent plusieurs. Dans les centres urbains, à Crest notamment, la consommation de la viande de porc est assez élevée : 641 porcs en 1925.

PORCINS	DIMINUTION DES EFFECTIFS COMPARATIVEMENT A 1913 AU 31 DÉCEMBRE		GAIN RÉALISÉ DU 1 ^{er} JANVIER 1920 AU 1 ^{er} JANVIER 1926
	1919	1925	
Porcs (total).	48,97 %	34,75 %	14,22 %
Truies	32,44 %	25,54 %	6,87 %

On peut dire que notre élevage a fléchi d'un quart, comparativement à 1913.

D'impérieuses raisons de main-d'œuvre agissent tout d'abord pour empêcher l'effectif de remonter à son niveau primitif. « D'autre part, l'alimentation économique du « porc est souvent difficile, soit parce que divers aliments « ont atteint un prix élevé, soit aussi parce que bien « des producteurs, insuffisamment avertis des avantages « offerts par les substitutions alimentaires, hésitent à les « pratiquer. » (Dechambre).

Races. — Il est fait mention, dans tous les ouvrages de zootechnie, des « porcs dauphinois ».

« Sans avoir de race propre, dit Magne, le Dauphiné fait naître, dans quelques contrées, beaucoup de porcs... Ils sont minces, à côtes plates, à poitrine peu profonde... Dans les montagnes, ils sont généralement presque noirs. Ces porcs, nés dans le pays, sont engraisés avec ceux qui proviennent de la rive droite du Rhône, de la Bresse et du Bugey surtout. »

Il est vraisemblable de penser, qu'une même souche à l'origine et ces échanges entre provinces, ont amené des

caractères à peu près identiques dans leur cheptel porcin.

Le porc dauphinois appartient comme le bressan à la grande *race ibérique*, dénommée telle par Sanson, « parce qu'elle a eu son berceau sur un point quelconque du centre hispanique gagnant de proche en proche les pays peuplés par les anciens Ibères.

« Le nom de race circumméditerranéenne, ou périméditerranéenne, lui est également applicable ; il a l'avantage de ne rien préjuger de son centre de dispersion, ni du sens dans laquelle celle-ci a pu s'effectuer. » (Dechambre).

Le porc de nos campagnes est fortement apparenté à la grande souche ibérique : par sa tête allongée, son profil sub-concave, sa face étroite et fine, ses oreilles fortes dirigées horizontalement, sa peau uniformément pigmentée ou marquée de tâches noires. Des croisements avec les variétés celtiques lui ont donné un corps plutôt allongé, la côte un peu plate, le dos voussé et les membres forts.

Cet animal se retrouve à peu près pur de tout mélange dans plusieurs de nos communes de la rive gauche de la Drôme. Le porc noir, appelé *porc de Bourdeaux* dans le département, est en effet plus particulièrement localisé dans les diverses communes de ce canton et dans quelques-unes de ceux de Crest-sud et de Dieulefit.

Tout récemment, en 1921, avec les encouragements des Services Agricoles de la Drôme, un *Syndicat d'élevage de la variété porcine locale du canton de Bourdeaux*, a été créé. Son but tend à l'amélioration rationnelle des porcins dénommés dans la région sous le nom de *race de Bourdeaux*.

Les statuts de ce syndicat définissent ainsi le porc type :

Aspect général : bien charpenté, membres bien développés, sans exagération toutefois, en ce qui concerne leur hauteur.

Taille : au-dessus de la moyenne.

Tête : front large, museau court, profil nettement droit, oreilles larges, longues, tombantes et dépassant l'extrémité du groin.

Tronc : cylindrique.

Dos : long.

Rein : large et horizontal.

Côtes : rondes et relevées.

Quartiers : bien en chair, rebondis ; épaules ouvertes.

Robe : complètement noire pour le verrat ; pour les femelles, bien que la tendance doive être également l'obtention d'une robe noire, les tâches blanches, particulièrement localisées aux diverses extrémités du corps sont admises. Le syndicat d'élevage se réserve du reste, au fur et à mesure de l'amélioration de la race, d'exiger ultérieurement une robe intégralement noire, chez les femelles.

Livrée : soies plutôt épaisses et courtes.

Aptitudes : aptitude excellente à l'engraissement.

viande fine et savoureuse.

lard ferme.

rustique, va pâturer.

assez précoce.

bon reproducteur.

Ce syndicat d'élevage est une heureuse initiative, qui mériterait d'être imitée dans la région. Certes, c'est une association modeste, non comparable aux syndicats puissants des grands pays d'élevage, mais son influence peut être des plus profitables aux intérêts des éleveurs.

Le *porc de Bourdeaux* est apte à la production d'une viande de bonne qualité. Il donne une assez forte proportion de chair relativement à la graisse et au lard. Celui-ci, comme dans les *porcs coureurs*, dont parle Magne, est remarquable par sa fermeté ; « il est celluleux et se

gonfle par la cuisson ». Il est apprécié par la charcuterie. Ce commerce lui fait pourtant, dans la région, un léger reproche : la pigmentation de la peau. Celle-ci oblige l'ouvrier à un travail plus minutieux et plus long au moment de la toilette du cadavre, après les opérations de flambage ou d'échaudage.

D'un poids de 100 à 120 kgs vers 8 ou 9 mois, de 160 à 170 kgs à un an, ils vont jusqu'à 190 kgs pour les meilleurs d'entre eux, soumis à un bon engraissement. Verrats et truies réformés atteignent et dépassent largement 200 kgs vers 2 ans.

Rustique, peu sensible aux intempéries, il va pâturer à travers champs.

Enfin la race est prolifique : chaque portée donne une moyenne de 8 à 10 porcelets.

Des reproducteurs Berkshire et Yorkshire ont été employés dans le département, il y a une trentaine d'années, puis abandonnés. Plus récemment et d'une façon beaucoup plus suivie, de nombreux croisements avec les Craonnais ont modifié la race primitive. Les caractéristiques de ces *métis*, de beaucoup les plus nombreux dans la région crestoise, ne sont pas uniformes. Pourtant, en général, le profil est nettement concave, mais sans exagération ; les oreilles sont fortes, longues et tombantes, légèrement dirigées en avant, mais n'atteignant pas le groin ; le tronc est long, le dos large et épais, les membres charnus, forts et courts. La plupart des sujets sont tachés, mais quelques-uns présentent une robe uniformément blanche.

Les aptitudes sont à peu près semblables à celles du porc noir. Pourtant le mélange avec le craonnais, améliorant la conformation, a augmenté le rendement en viande

nette. Il a donné peut-être une précocité plus grande. Quant à la rusticité des métis, elle serait inférieure à celle du porc noir. Est-ce dû à la race, ou au mode d'élevage ? Aux alentours de Crest, les métis vivent en stabulation à peu près complète à l'écurie ; à Bourdeaux, les porcs noirs vont à la pâture dans les champs... Ce qui est certain, c'est que les négociants de la Savoie et du Haut-Dauphiné, qui viennent sur nos foires ou dans nos campagnes acheter des porcelets d'élevage, préfèrent les animaux à la peau uniformément ou fortement pigmentée. Ils préféreraient mieux que d'autres aux régions montagneuses et au genre de vie un peu rude auxquels ils sont destinés. C'est pour cette raison que le syndicat d'élevage de Bourdeaux, dont ces pays sont les principaux débouchés, préconise l'animal primitif amélioré seulement par sélection.

Production des jeunes. — La production des jeunes est très pratiquée dans la région. Les contrées des départements voisins sont nos tributaires, au contraire de ce qui se passait au siècle dernier. Cet élevage est plus particulièrement localisé dans le canton de Crest-Sud : il possède à lui seul 63,41 % des truies destinées à la naissance des porcelets. De plus, si dans chacun de nos cantons l'on compare au chiffre du gros bétail le nombre des truies, on obtient un coefficient beaucoup plus élevé dans le canton de Crest-Sud, que dans celui de Crest-Nord.

Coefficient des truies d'élevage pour 100 têtes de gros bétail (1925) :

Canton de Crest-Nord.....	9,88
Canton de Crest-Sud.....	21,57

Divajeu, Piégros-la-Clastre, Saou et Soyans, sont les communes situées au sud de la Drôme où naissent le plus grand nombre de porcelets.

Cette spéculation, malgré son importance (1), n'est pas pratiquée d'une façon intensive. Il n'existe pas de grandes porcherie d'élevage dans nos campagnes ; mais nos cultivateurs possèdent, chacun, une ou deux truies destinées à la reproduction, rarement davantage.

Les naissances s'échelonnent durant toute l'année, mais principalement au printemps et au commencement de l'automne, avec une accalmie marquée au cours de l'été. La moyenne des portées est de 8 petits en général.

La vente des porcelets s'effectue ordinairement, quelques temps après le sevrage, vers l'âge de 2 mois $\frac{1}{2}$ à 3 mois. Le poids des sujets peut atteindre et dépasse même 20 kilogs. Plus rares sont ceux livrés à l'âge de 4 à 5 mois. Le poids de 45 kilogs est atteint, s'ils ont été soumis à un régime alimentaire convenable.

Les transactions ont lieu principalement sur les champs de foire (Crest, Bourdeaux et foire annuelle du 15 mai à Soyans). Depuis quelques années pourtant, les négociants ont de plus en plus tendance à acheter les animaux sur place, dans les fermes. Les départements des Savoies, de l'Isère et de la Loire sont leurs principales destinations.

Cet élevage intéressant et prospère serait susceptible pourtant d'être amélioré.

(1) Nous estimons à 7 à 8.000 le nombre des porcelets produits annuellement dans les deux cantons de Crest. Chaque truie peut mettre bas, tous les ans, une moyenne de 8 porcelets. C'est un chiffre, à notre avis, plutôt inférieur à la réalité, la truie donnant généralement 3 portées en 2 ans.

Les éleveurs devraient tout d'abord se grouper en associations. Nous croyons ensuite qu'une sélection sévère des géniteurs serait suffisante pour donner des résultats sérieux. On doit s'attacher à n'admettre pour la reproduction que des animaux ayant des formes parfaites : dos, épaules, cuisses impeccables et bien charnues. Un bon squelette et des membres bien d'aplomb doivent aussi être recherchés ; ils sont un indice que l'animal n'a pas été atteint dans sa jeunesse de maladies du système osseux, transmissibles à la descendance, affections malheureusement assez fréquentes dans la région.

Les géniteurs sont réformés prématurément, sans nécessité. « C'est une erreur économique et zootechnique de « changer souvent les mâles. On doit les conserver le plus « longtemps possible. C'est une vraie prodigalité que de « remplacer fréquemment les verrats, qui sont toujours « d'un prix élevé ». (Deschambre).

Ces observations sont vraies aussi pour les reproductrices. Les truies âgées et fortes sont meilleures mères habituellement. Les portées sont plus nombreuses, et les petits d'un poids plus élevé à la naissance avec des femelles âgées de 3 à 5 ans, qu'avec celles âgées d'un an ou de deux ans.

Des soins alimentaires et hygiéniques plus minutieux pourraient être obtenus. Pour les mâles, alimentation riche, sans être trop abondante, avec distribution de grains d'orge ou d'avoine plus fréquentes. Pour les femelles, nourriture riche en protéine (grains, tourteaux, farineux, déchets de viande, etc.) ; c'est une nécessité pour elles, leur lait étant très riche en azote.

Enfin des loges mieux construites, aérées et propres

sont désirables, et si les animaux ne vont pas à la pâture dans les champs, on doit leur ménager un espace suffisant pour qu'ils puissent prendre de l'exercice.

Engraissement. — L'engraissement des pores se pratique dans toutes les fermes. Il ne donne lieu à aucunes transactions commerciales importantes avec les régions voisines ; il satisfait seulement aux besoins locaux. « Pendant l'engraissement, à la ration cuite de feuilles de mûriers, de racines et de tubercules, de choux, de litières de vers à soie, on ajoute de la farine de seigle, de maïs et plus particulièrement des tourteaux ». (Desmoulins).

Recueillie sur les tables à vers à soie, la litière est exposée au soleil, séchée, puis ordinairement passée au tamis. Cette opération a pour but de séparer les débris de feuilles des déjections des *magnans*. Celles-ci, recueillies au printemps sont habituellement utilisées, en automne ou en hiver, cuites et mélangées à la ration. Mais depuis la décadence de la sériciculture dans notre région, cette denrée alimentaire n'est plus qu'un appoint négligeable pour l'engraissement du porc.

Le poids moyen des pores abattus à l'abattoir de Crest est, pour l'année 1925, de 135 kilgs 300. Ces animaux donnent un rendement moyen en viande nette rarement inférieur à 70 %, sans pieds ni tête. C'est satisfaisant si on le compare au rendement des pores utilisés par la charcuterie parisienne : 65 %.

LES OVINS

Généralités. — Historique. — « Le mouton joue dans l'économie rurale du département un rôle qui ne peut être rempli par aucun autre animal, parce que seul, il peut tirer parti des herbes très disséminées des terres incultes, des landes et des maigres pâtures qui couvrent des milliers d'hectares dans la région montagneuse du Diois et des Baronnies. Dans la plaine, il utilise les herbes qui garnissent les chaumes après la récolte, et tire profit des épis échappés aux moissonneurs...

« Au point de vue de l'importance de la population ovine, la Drôme occupe le 10^e rang parmi les départements français. » (Th. Dumont).

Depuis longtemps l'élevage des ovins y a de l'importance ; aux époques où le gros bétail était plutôt clairsemé dans nos campagnes, les troupeaux de moutons en étaient une des principales richesses.

Pourtant, au début du XIX^e siècle, cet élevage prend encore de l'extension. D'après Delacroix, le nombre des bêtes à laine « en forte augmentation depuis 1789 », est en 1835 de 377.147 pour le département. En 1882, le

troupeau compte 433.083 têtes. Il commence à décroître à partir de ce moment. Il n'est plus que de 311.926 en 1913, et de 222.789 à la fin de 1923. C'est à ce moment-là une diminution de l'effectif de 46 % par rapport à 1913 (chiffre supérieur à la perte du troupeau national, à la même époque : 38,46 %).

Pour notre région, même décadence ; la population ovine passe successivement de 38.232 têtes en 1902, à 37.104 en 1913, puis à 21.695 en 1919, et à 19.573 en 1925.

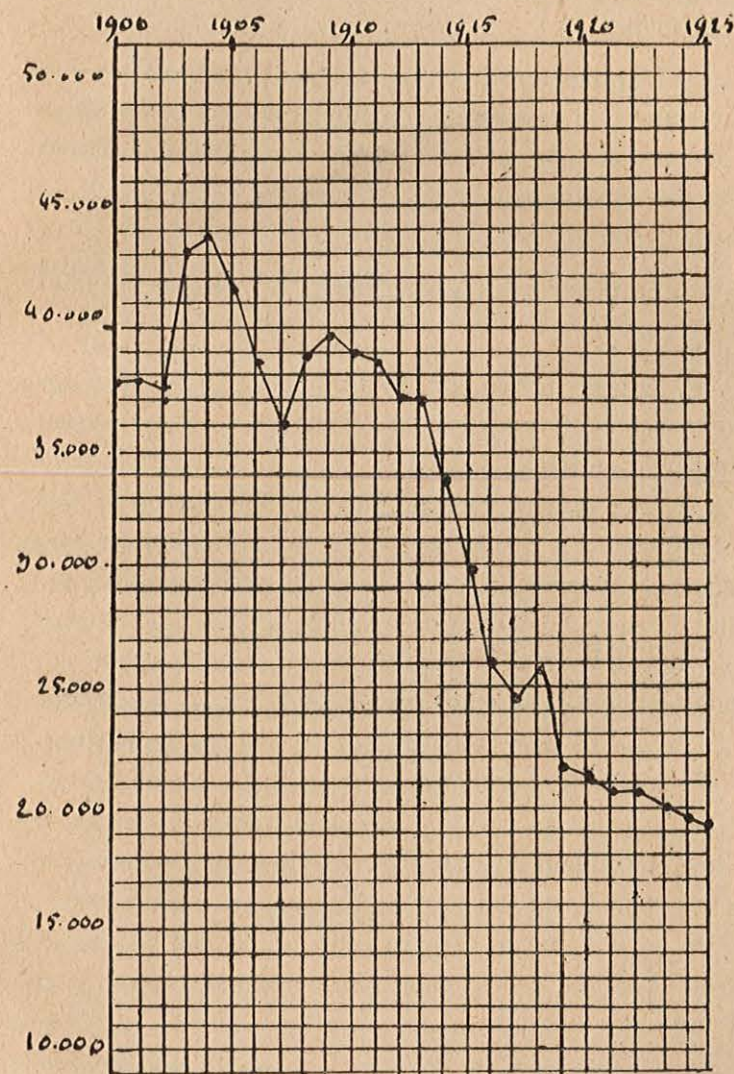
DIMINUTION DES EFFECTIFS COMPARATIVEMENT A 1913, AU 31 DECEMBRE		PERTE DU 1 ^{er} JANVIER 1920 AU 1 ^{er} JANVIER 1926
1919	1925	
41,52 %	47,24 %	5,72 %

Il n'y a pas ici le redressement constaté habituellement dans la période postérieure à la cessation des hostilités ! La situation s'est aggravée encore.

La diminution de l'effectif des ovins de notre département a des causes multiples énumérées par Th. Dumont dans son étude très complète sur les moutons de la Drôme :

« a) Le perfectionnement de la culture, en faisant disparaître la jachère, et en imposant les labours de déchaumage, a restreint les surfaces accessibles au troupeau ;

« b) L'emploi généralisé des engrais chimiques, dimi-



Mouvement du cheptel ovin, dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925 (par 1.000 unités)

« nuant le rôle du mouton à la ferme comme producteur
« de fumier ; »

« c) L'application de la loi du 4 avril 1882 relative à la
« restauration des terrains en montagne et le reboisement
« dont la conséquence a été la mise en défens de vastes
« périmètres qui ont limité les parcours dévolus au trou-
« peau ; »

« d) La pénurie des bergers due à la rareté de la main-
« d'œuvre. »

Les mesures prises pour le reboisement n'ont que très peu touché l'élevage de notre région. Les autres causent subsistent entières.

L'engrais animal n'est plus le seul à entretenir la fertilité du sol. Un cheptel peu nombreux n'a plus pour conséquences, comme il y'a un siècle, des récoltes médiocres. Elle n'existe plus, cette nécessité impérieuse, qui forçait les cultivateurs à nourrir des bestiaux, et qui se traduisait dans ces doléances d'une commune du Diois, vers 1789 : « Si ce n'était pour faire quelque peu de fumier, les particuliers n'auraient aucun avérage, attendu que l'entretien leur est à charge. » Les magistrats municipaux de Crest, répondant en l'an III de la République Française à une enquête sur le bétail de la commune, disaient ceci : « On ne fait aucun élève en bêtes lainières ; on tire de la montagne celles qu'on garde pendant l'hiver pour faire des engrais... »

Le manque total de bergers, tout autant que les prix élevés de leurs salaires et de leur entretien ont réduit le nombre des troupeaux. La main-d'œuvre familiale, des vieillards et des enfants principalement, assure à peu près seule la garde des animaux au pâturage.

Mais s'il a perdu en nombre, le cheptel a gagné en valeur. Le mode d'exploitation du troupeau a subi une évolution complète au cours du XIX^e siècle. La laine était, autrefois, un des principaux revenus que les paysans attendaient du petit bétail. Travaillées grossièrement dans les campagnes, les laines du pays alimentaient en grande partie, au XVIII^e siècle les manufactures de Die, mais surtout de Crest. « Cette dernière ville était devenue, à la veille de la Révolution, un très gros centre de l'industrie et du commerce des draps, le plus important peut-être du Dauphiné, après Vienne. Les étoffes qu'on fabriquait dans les montagnes, sous le nom de ratine de Crest, étaient assez grossières... » (1). Aussi, sous Napoléon I^{er}, des croisements avec des béliers espagnols eurent lieu, encouragés par le gouvernement impérial. Comme conséquences, on constate, à l'époque de la Restauration, que si les mérinos et leurs métis « exigent une nourriture plus substantielle que les moutons indigènes, ils dédommagent amplement le propriétaire par le produit de leur toison... » (Delacroix).

La laine est presque devenue, de nos jours, un revenu accessoire. Le mouton est essentiellement un producteur de viande. Les animaux ne sont plus conservés durant plusieurs années ; plus précoces ils sont vendus jeunes à la boucherie. Les envois à l'abattoir se répètent fréquemment ; l'éleveur possède certes moins de têtes de bétail à la fois, mais il en produit davantage pendant la même durée. C'est maintenant un élevage intensif. La diminu-

(1) D'après D. Faucher (Mémoire de M. Daly, négociant à Crest, présenté aux Etats de la province en décembre 1788).

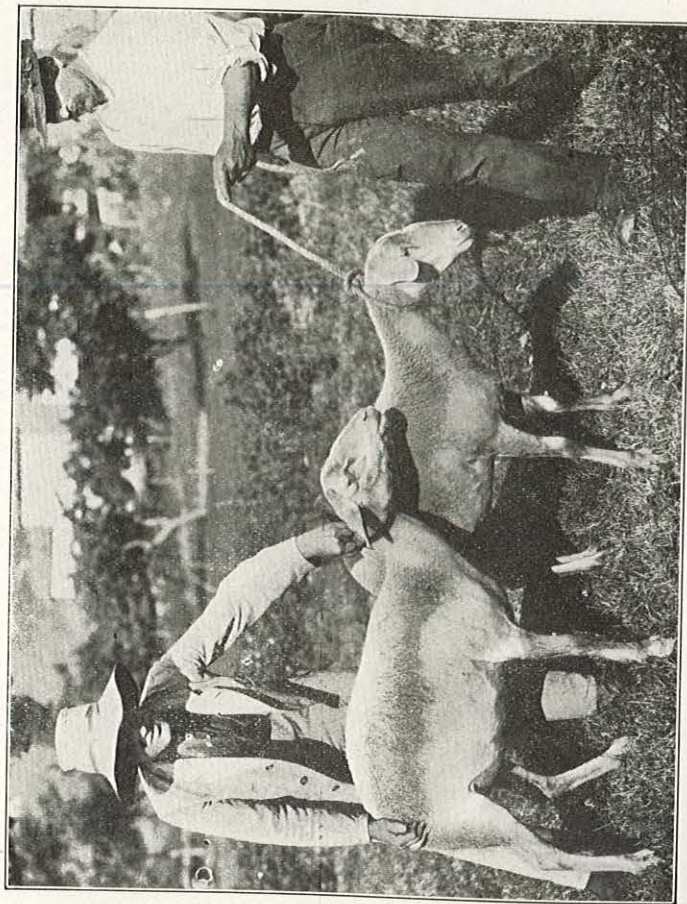
tion du cheptel existe donc bien, mais elle a un caractère quelque peu factice.

Depuis 1902, la population ovine de la région est en diminution de 48,80 %. Les moutons ont vu baisser leur nombre de 87,05 %, les brebis seulement de 37,22 %. Le chiffre des mères devient donc relativement de plus en plus fort dans nos troupeaux. Ce sont leurs produits, les agneaux, qui sont maintenant la grande richesse de notre cheptel.

Races. — Quels sont les moutons dominants dans notre région ?

Au siècle dernier, Magne parle dans son traité des *moutons dauphinois*. C'est une appellation basée, semble-t-il, plutôt sur l'aire géographique occupée que sur des caractères zootechniques bien définis ; il décrit tout aussi bien, en effet, sous ce nom les moutons des Préalpes drômoises et du Briançonnais, que les animaux de la plaine de Bayanne, entre Valence et le Péage, ces derniers fortement croisés avec des mérinos, et célèbres à cette époque par la finesse de leur laine. De même, ces moutons provençaux, des Basses-Alpes, du Vaucluse et de la région d'Aix, ont des caractères « se rapprochant, dit Magne, des races du Dauphiné ».

Sanson, beaucoup plus précis, donne au cheptel ovin de la Drôme, le nom de *race de Sahune*, adopté définitivement de nos jours en zootechnie. Les noms de *races de Quint*, de *Saint-Nazaire-le-Désert*, de *Valdrôme*, sont moins des noms de familles que des appellations régionales. Pourtant les caractères de nos moutons, leurs poids et leurs formats ne sont pas toujours identiques ; mais il



Brebis pures de la race locale, dite de Sahune (bergerie d'élite de St-Étienne-en-Quint)

ne paraît pas nécessaire de créer des variétés distinctes dans notre race locale, ces différences étant conditionnées bien souvent par les ressources alimentaires mises à la disposition des animaux, et susceptibles par conséquent de variations.

La race de Sahunè, dominante dans la région de Crest, présente des caractéristiques propres. Profil nettement busqué, face étroite et fine, décharnée et effilée, qui doit permettre aux animaux, comme il a été dit, de « boire dans le verre de leur maître ». Absence de cornes presque toujours.

Le poids est variable. Dans la vallée de Quint, terre d'origine des *quintomes*, nom donné aux agnelles d'élevage qui nous viennent de cette contrée montagneuse et de ses confins, Faucher a relevé les poids suivants sur des sujets de un à deux ans : béliers de 55 à 70 kilogs, femelles de 45 à 55 kilogs. Th. Dumont, sur l'ensemble de la race, arrive à des écarts très élevés : béliers de 45 à 95 kilogs, brebis de 35 à 70 kilogs. Quant aux brebis grasses, sacrifiées à l'abattoir de Crest, leurs pesées varient autour de 50 kilogs. Malgré les différences constatées, on peut conclure que c'est le poids moyen de nos moutons ; on doit les classer de ce fait parmi les *eumétriques*.

Variables sont aussi les dimensions. Celles effectuées par Th. Dumont permettent de constater des écarts assez considérables :

Taille : Hauteur au garrot, brebis	0 m. 52 à 0 m. 75
» béliers	0 m. 55 à 0 m. 80
Hauteur au sternum	0 m. 30 à 0 m. 40
Longueur du tronc	0 m. 60 à 0 m. 80

etc., etc.

Mais la configuration générale de ces animaux, leurs formes élancées, la finesse de leur squelette, permettent de les ranger sans hésitation parmi les *longilignes*.

La laine est peu abondante. La tête est toujours entièrement dégarnie, de même en général que la partie inférieure du cou, le pœtrail et le dessous du ventre. Les flancs, en partie dénudés, laissent la plupart du temps le corps recouvert seulement d'un manteau. Tantôt ouverte, tantôt fermée, la toison a des qualités variables. A la tonte, son poids est peu élevé : 1 kilog en moyenne. La laine est de couleur blanche, très rarement rousse ou brune. Souvent, quelques pigmentations roussâtres à la face et aux membres.

La race est rustique. Bons marcheurs grâce à la longueur de leurs membres, ces moutons peuvent paître sur de larges étendues ; ils savent trouver leur existence dans les landes et sur les collines sèches et pelées, où d'autres de leurs congénères seraient incapables de le faire.

Les femelles sont en général remarquables par leurs qualités laitières. Très fécondes, elles peuvent ainsi alimenter d'une façon convenable leurs produits. Les gestations gémeillaires sont fréquentes ; le pourcentage des portées doubles est de 25 % à 30 %. Dans les troupeaux bien sélectionnés et alimentés convenablement, cette proportion peut être bien supérieure. « Elle a été de 62 % à la bergerie d'élite des Baronniees ».

La chair de ces animaux est enfin fine et savoureuse.

Production de la viande. — La viande est le principal revenu fourni par notre cheptel ovin. On ne se livre plus guère, nous l'avons vu précédemment, à l'engraissement

du mouton. Les animaux sont livrés tout jeunes à la boucherie : ce sont les agneaux *gris*, ou agneaux d'engraissement.

Les mères font généralement trois portées en deux ans. Au bout de trois à quatre semaines, leurs produits reçoivent une ration supplémentaire d'aliments concentrés (grains, tourteaux, etc.). Ils sont prêts pour la vente, généralement vers l'âge de 3 mois. Leur rendement en viande nette dépasse 50 %, pour atteindre chez les animaux de belle qualité le pourcentage de 56 %, 58 %. La moyenne ordinaire, dans la région de Crest, est de 52 % à 54 %.

Exemples de pesées effectuées à l'abattoir municipal de Crest :

PESEES	Mois dans lequel a eu lieu la pesée	Age moyen des animaux pesés	Nombre des animaux pesés	Poids vif de l'ensemble du lot	Poids vif par tête d'animal	Poids mort de l'ensemble du lot	Poids mort par tête d'animal	Rendement en viande nette
1 ^{re} Pesée.	Avril	3 mois	8	179 kg	22 kg 23	95 kg	11 kg 87	53 %
2 ^e Pesée.	Mai	3 m. 1/2	7	170 kg	24 kg 28	88 kg	12 kg 57	52 %

Nos bouchers ont coutume de dire que « le poids mort d'un bon agneau dépasse d'un kilog la moitié du poids vif ».

Dans les contrées montagneuses de notre région, ou sur ses confins (canton de Saillans principalement), les ressources fourragères sont souvent assez faibles ; elles ne permettent pas toujours d'assurer un bon engraissement des agneaux. Ceux-ci, nés généralement au printemps, sont alors vendus, à l'automne, sur les champs de

foire de Beaufort-sur-Gervanne et de Saillans (foire de la Saint-Géraud, du 13 octobre) aux cultivateurs de la plaine, qui les engraisseront au cours de l'hiver.

De nombreuses expéditions de ces animaux se font durant huit mois de l'année environ, avec leur maximum au printemps. Elles sont à peu près complètement arrêtées en été, au moment des chaleurs, les agneaux étant généralement abattus avant l'envoi. C'est prêts pour l'étal du boucher, sans têtes, sans pieds, sans abats, les gigots recouverts de la *coiffe* qu'ils parviennent dans les centres de Saint-Etienne, de Lyon, mais surtout de Paris.

Ce sont surtout les troupeaux de la plaine qui sont plus particulièrement spécialisés dans la production de l'agneau de boucherie. La montagne s'y adonne bien dans une certaine mesure, mais elle se livre surtout à la naissance des jeunes. Les mâles terminent leur engraissement dans des centres plus riches. Quant aux agnelles, très recherchées, elles servent à reconstituer les troupeaux de nos campagnes. Il existe donc une véritable association d'élevage, comme a dit Faucher, entre les parties hautes et basses de notre région. Cette spécialisation n'est pourtant pas toujours constante, et le mode d'élevage mixte est fort souvent pratiqué.

Ce cheptel, il faut le reconnaître a des défauts. Nos moutons ont une maigre toison. La laine n'est pas un produit négligeable ! La conformation des animaux laisse aussi trop souvent à désirer : poitrine étroite, lombes manquant de largeur, fesse pointue, gigot plat et trop peu descendu.

En compensation, nous l'avons vu, les qualités sont sérieuses. Nos ovins sont surtout admirablement adaptés

au milieu où ils vivent. Ce serait donc une faute, croyons-nous, que de se livrer d'une façon inconsidérée à des croisements. Ne risquerait-on pas ainsi de détruire chez nos animaux leurs qualités laitières et prolifiques, de même que leur rusticité ?

L'amélioration de nos troupeaux doit être obtenue par la méthode, lente peut-être, mais sûre de la sélection. C'est ce qu'ont bien compris les dirigeants de l'élevage de notre département. Les services agricoles et l'office régional agricole du Midi ont créé, immédiatement après la guerre, deux *bergeries d'élite*, l'une dans les Baronnies, à la Bâtie-Verdun, l'autre dans le Diois, à Saint-Etienne-en-Quint, celle-ci distante de Crest d'une quarantaine de kilomètres. Les effectifs y sont médiocres ; mais, si l'effort est modeste, il a le grand avantage de donner à l'élevage local des directives et des indications précieuses.

Il faut donc conserver à la race sa pureté. Ce n'est pas un empêchement à la pratique du *croisement industriel* ou de *première génération*, en vue de l'obtention d'agneaux de boucherie plus précoces et mieux faits. Les métissages habituels ont lieu avec le Southdown ou le mouton de la Charmoise. Il y a quelques années, pour augmenter le poids des agneaux de la race locale, la Société des agriculteurs de la Drôme introduisit des béliers Southdowns. Les agneaux obtenus pesaient vers trois mois de 29 à 31 kilogs. Avec la même nourriture et dans le même temps, les agneaux gagnaient de 5 à 8 kilogs par tête (V. Féraud). Louis Rolland a vu des agneaux croisés de 27 à 28 kilogs. Mais les brebis issues de ces croisements furent reconnues moins prolifiques. D'autres métissages furent pratiqués avec le mouton de la Charmoise, animal

perfectionné, d'excellente conformation, bien gigoté. Les produits furent d'excellents agneaux de boucherie, d'un rendement élevé. Mais, ici encore, les agnelles conservées pour la reproduction perdirent, en partie, à la fois, leurs qualités de prolificité et de rusticité.

— La proportion des ovins est, en moyenne, pour 100 têtes de gros bétail, de 374 pour les communes du canton de Crest-Nord, et de 278 pour celles du canton de Crest-Sud. Montoisson, Gigors, Lozeron, Ombèze et Saou dépassent largement le chiffre de 500. La première de ces communes se livre plus particulièrement à l'engraissement des agneaux de boucherie. Elle est limitrophe de la plaine de Montmeyran, en dehors de notre étude, où se pratique largement cette spéculation. Quant à Gigors-Lozeron et à Ombèze, c'est dans leurs pâturages de la montagne qu'elles s'adonnent à la naissance des agneaux d'élevage, de même que Saou dans les herbages qui du haut de Roche-Courbe dominant sa Forêt.

Les grands troupeaux sont rares, à cause du morcellement de la propriété : 60, 80 brebis sont un chiffre élevé pour notre région. Mais chaque exploitation possède, si petit soit-il, un troupeau de quelques têtes.

Transhumance. — Nous estimons nécessaire, dans cette étude des ovins, de dire quelques mots de la transhumance.

Elle a quelque importance dans la Drôme. 22.896 ovins ont été conduits de Provence dans les alpages du département au cours de l'été 1925. Notre région en héberge plusieurs milliers, dans les beaux pâturages du plateau

d'Ambel. Ombèze, sur le territoire de laquelle ceux-ci sont situés, tient de ce fait la tête des communes du département adonnées à cette spéculation.

Dans la première quinzaine de juin, les rues de Crest retentissent presque journellement du tintement des grosses sonnailles signalant le passage d'un troupeau. Celui-ci a quitté ses pâturages méridionaux brûlés par la sécheresse, pour aller estiver dans les Alpes. La vallée de la Drôme est en effet un itinéraire fréquemment emprunté par les animaux qui, venant d'Arles, se rendent soit dans la région, soit dans le Haut-Dauphiné et la Savoie.

Depuis quelques années, par suite du relèvement des tarifs de chemin de fer, c'est surtout par la route que s'effectuent ces grands déplacements. Spectacle curieux et toujours attrayant, malgré sa monotonie, que ce défilé ! En tête le peloton des ânes porteurs des bagages ; puis le maître-berger, le *bayle*, un vétérinaire de la route, suivi du flot des moutons ; béliers vénérables aux longues cornes enroulées en spirales, brebis, agneaux, bêlant, piétinant, gardés en serre-files par les chiens. A l'arrière-garde, enfin, les aides-bergers donnant la chasse aux traînants.

Ce n'est plus par grandes masses que se déplacent de nos jours ces caravanes ; chaque troupeau compte seulement, en général, de 2.000 à 3.000 têtes, souvent moins.

Il y a plusieurs siècles, déjà, les moutons de Provence venaient brouter l'herbe d'Ambel. Les moines de Léoncel, propriétaires de ces herbages, les louaient à raison de « 5 liards tournois pour chaque trentenier de moutons ». La location était de 2 francs par tête d'animal immédiatement avant la guerre ; de nos jours ce sont des taux beaucoup plus élevés, 15 à 20 francs.

Le métis-mérinos de Provence se juxtapose au mouton indigène, dans notre région, sans exercer d'influence sur lui. Bien rares sont les croisements avec la race locale : il n'en est observé chez nous, que sur les confins du massif d'Ambel.

Vers la fin septembre partent d'abord les brebis prêtes à agneler. Embarquées à Aousté ou à Crest, c'est par la voie de fer qu'elles rentrent au bercail.

Puis au début d'octobre, à l'apparition des premières neiges sur les cîmes, c'est le départ pour la Crau, « c'est la descente des hautes vallées dauphinoises de ce riche troupeau »...

*Dis aùti coumbo doùfinenco
Falié vèire descèndre aqueù riche escabot !*

(Frédéric MISTRAL. *Mireille* ch. IV).

Une autre transhumance, dénommée *commerciale* par certains auteurs, n'a pour notre région qu'une importance minime. Nous voulons parler des moutons africains achetés à Marseille, et remis en état d'engraissement dans nos campagnes avant d'être dirigés sur les grands centres où ils sont livrés à la boucherie. Cette spéculation paraît délaissée depuis quelques années.

Les transhumants de toutes sortes, malgré les règlements édictés par les services sanitaires, et la surveillance dont ils sont l'objet, sèment fréquemment sur leurs passages les maladies contagieuses : fièvre aphteuse et clavelée principalement.

LA CHÈVRE

La chèvre ne peut être passée sous silence ; sans avoir dans notre région une importance économique comparable à celle des autres espèces que nous avons déjà étudiées, elle est néanmoins une source de revenus appréciables pour nos populations rurales.

Le cheptel caprin du département n'est point négligeable. Composé de 41.715 têtes en 1835, de 97.321 en 1892, il compte encore de nos jours 62.749 unités.

Dans nos deux cantons, leur nombre était de 4.253 au dernier recensement, après avoir été de 5.530 en 1913.

Il n'est pas fait, aux environs de Crest d'exploitation méthodique de cet animal ; on n'y rencontre pas de troupeaux de chèvres, mais bien plutôt de petits groupes dépassant rarement une dizaine d'unités. En général, chaque cultivateur possède 2 ou 3 chèvres.

Elles vont parfois aux champs, mélangées aux ovins, broutant aussi bien les herbes refusées par les autres animaux, que les végétaux ligneux, les ronces et même les pousse d'arbustes. S'attaquant à tout, elles commettent souvent des dégâts. Aussi, des règlements prohibitifs, pris

par l'administration des eaux et forêts, ont à plusieurs reprises, au XVIII^e et au XIX^e siècles, entravé l'essor de cette espèce. Le régime général est plutôt celui de la stabulation.

Notre région est peuplée de chèvres, rappelant l'*alpine* et la *chèvre du Massif Central*. C'est habituellement du Vivarais que nous viennent les quelques chèvres, mises en vente sur nos champs de foire et n'appartenant pas à la production locale. La tête, de profil concave, est généralement dépourvue de cornes. La taille est plutôt petite, la livrée brune, grise, plus rarement fauve, baie ou blanche. Sobres, rustiques, elles mettent bas tous les ans 2, 3, quelquefois 4 chevreaux. Leurs aptitudes laitières sont assez diverses ; la production annuelle d'une chèvre est en moyenne de 360 litres.

Rien de méthodique n'a été fait jusqu'à maintenant pour améliorer ces animaux ; « il serait pourtant facile, « d'arriver par sélection, à créer dans chaque région de « bonnes familles laitières et d'améliorer très rapide-
« ment ainsi les rendements en lait. » (Desmoulins).

C'est vers l'âge de un mois que les chevreaux sont sacrifiés pour la boucherie. Viande trop jeune, sans goût, appréciée pourtant par une clientèle nombreuse. Les chevreaux tout abattus font l'objet d'expéditions assez importantes dans les grands centres.

Les chèvres, une fois mises à la réforme et engraisées sont expédiées principalement à Saint-Etienne, à Marseille et en Savoie. Dans cette dernière contrée la chair de ces animaux est destinée au saïoir, les Savoyards, même de condition aisée préférant, paraît-il, cette viande à celle du porc.

Quant aux peaux de chevreaux, elles trouvent un débouché facile à Grenoble, centre de l'industrie de la ganterie.

Le lait des chèvres sert avant tout à la consommation familiale ; les cultivateurs de nos campagnes font grande consommation des petits fromages ronds ou *tommes* : lait caillé mis pour égoutter dans des *faisselles* rondes, d'un tiers de litre environ, consommés généralement frais ou, après salage, demi-secs. Séchés plus longuement et soumis à certaines manipulations, les tommes deviennent des *picodons*. Bien préparés, ceux-ci ont une saveur légèrement piquante, sans être amère. Nos marchés urbains sont abondamment pourvus de toutes les sortes de ces excellents fromages, qui ne donnent lieu à aucun commerce avec les régions voisines.

CONCLUSIONS

Le bétail de la région de Crest possède, dans son ensemble des qualités sérieuses. Il est susceptible poutant d'être grandement amélioré.

L'hygiène et l'alimentation sont des modificateurs sur lesquels il convient d'insister. Les éleveurs ont besoin de parfaire leur éducation à ce sujet. Leurs connaissances pratiques en zootechnie sont, de même, bien souvent insuffisantes. L'action du vétérinaire peut, dans tout ceci, être bienfaisante. Nous le croyons.

Nous préconisons la création d'associations et de syndicats d'élevage. Bien guidés, ces groupements choisiront d'une façon rationnelle les reproducteurs les mieux adaptés au pays, ceux qui répondent aux besoins de la région et aux demandes de la clientèle. Les éleveurs auront ainsi des directives ; elles leur font souvent défaut. Enfin, les efforts collectifs ont une supériorité ; ils réussissent là où échouent fréquemment les individualités.

Les améliorations principales suivantes sont souhaitables :

a) *Chez les équidés.* — Dans la montagne, la production des jeunes est intéressante. Elle doit être encouragée ; pas de croisements intempestifs, mais des étalons de pays bien sélectionnés.

Dans la plaine : choix plus sévère des juments ; appareillement plus judicieux des mâles et des femelles.

Les spéculations portant sur le cheval en croissance sont généralement heureuses. Nous conseillons pourtant, plus particulièrement l'élevage des animaux de 18 mois.

La production du mulet devrait être tentée.

b) *Chez les bovins.* — Encourager dans la plus large mesure la substitution des attelages de vaches aux bœufs de travail. Il y a là une possibilité sérieuse de profits supplémentaires pour les éleveurs.

Partout où les conditions s'y prêtent, élever des jeunes, mais avoir pour but l'obtention d'un bétail homogène, apparenté à la race du Villard-de-Lans. Nous avons donné les raisons de ce choix.

c) *Chez le porc.* — La naissance des porcelets est largement pratiquée : Nous voyons une amélioration de cet élevage par une sélection sévère. Il ne doit être fait de métissages avec des sujets de races trop perfectionnées que d'une façon très circonspecte. Ils risquent de faire perdre au bétail actuel ses qualités de rusticité et de prolificité.

d) *Chez les ovins.* — Même observation. La race locale est parfaitement adaptée au pays. Il faut donc la conserver pure. La conformation des animaux quelque peu

défectueuse pourrait devenir meilleure, la production de la laine plus abondante, mais en opérant ici encore par sélection. Dans les exploitations où les animaux vivent en stabulation à peu près complète, faire du *croisement industriel*, en vue de l'obtention d'agneaux plus précoces, mieux conformés et d'un rendement supérieur.

Enfin des concours d'animaux, avec des règlements étudiés et sévères, pourront servir de stimulant à l'élevage local.

Vu :

*Le Directeur
de l'Ecole Vétérinaire de Lyon,*

CH. PORCHER.

Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire,

Etienne LETARD.

Le Président de la Thèse :

D^r P. COURMONT

Vu :

Le Doyen,

J. LÉPINE.

Vu et permis d'imprimer :

Lyon, le 11 décembre 1926.

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université,

J. GHEUSI.

BIBLIOGRAPHIE

ARBOS (Philippe). — *La vie pastorale dans les Alpes françaises.*
(Etude de géographie humaine).

Archives communales de Crest.

Archives départementales de la Drôme.

*Bulletin-Journal de la Société des Agriculteurs de la Drôme
et de l'Office départemental agricole.*

*Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la
Drôme.*

CHEVALIER (Jules) (chanoine). — *Histoire du mandement
d'Egluy et de l'Abbaye de Léoncel.*

CHEVALIER (A.) et JULLIEN (A.) — *Pages drômoises.*

DECHAMBRE (P.). — *Cours manuscrit de zootechnie. Alfort,
1908-1910.*

— *Conférences de zootechnie.* — Alfort, 1908-1910.

— *Traité de zootechnie.* — Tome I^{er} zootechnie générale.

— — — — — Tome II, les équidés.

— — — — — Tome III, les bovins.

— — — — — Tome IV, le porc.

- DELACROIX (M.). — *Statistique du département de la Drôme*, 1835.
- DESMOULINS (Am.), avec la collaboration de MM. D. Faucher, Ch. Croze, Th. Dumont, M. Ranger, J. Roux, Cl. Bouchardeau, I. Salvador, G. Fabre, L. Sauze. — *L'agriculture du département de la Drôme*.
— *Considérations générales sur la race ovine locale*.
- DIFFLOTH (P.). — *Zootéchnie générale*.
— — *Races chevalines*.
— — *Races bovines*.
— — *Moutons*.
— — *Chèvres, porcs, lapins*.
— — *Élevage et exploitation des moutons et des porcs*.
- DUMONT (Th.). — *Rapport au sujet du concours d'élevage de la race ovine locale*.
- DUVAURE (M.). — *Mémoires divers d'agriculture* (1789).
- FAUCHER (D.). — *Le pays de Quint* (Diois septentrional).
— — *Les régions agricoles du département de la Drôme*.
— — *La Plaine de Valence* (Bas Dauphiné).
— — *Chronique de géographie drômoise* (articles parus dans le Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme).
- FAUCHER (D.) et ROUGELET (E.). — *Contribution à l'étude du Mistral. L'accélération*.
- FÉRAUD (V.). — *Le bélier southdown en pays de montagne*.
- GENIX. — *L'élevage du mouton dans la Drôme*.

- GOUIN (R.). — *Les spéculations du bétail dans la Drôme*. (Revue de zootéchnie).
- MAGNE (J.-H.). — *Hygiène vétérinaire. Etude de nos races d'animaux domestiques et des moyens de les améliorer*.
- MAILLET (A.). — *Histoire de la ville de Crest*.
- MUSSET (R.). — *L'élevage du cheval en France*.
- RASPAIL (E.). — *Note sur l'élevage du mulet dans la région de Montélimar*.
- RIGAUD, de l'Isle de Crest, en Dauphiné. — *Mémoire sur l'éducation des vers à soie* (1767).
- ROLLAND (L.). — *Les croisements southdowns*.
— — *La production chevaline et mulassière dans la Drôme*.
— — *La production du mulet dans la Drôme*.
- Service des épizooties du département de la Drôme*. — Rapports du chef de service (M. Vidal) pour les années 1919 à 1925.
- Société départementale d'agriculture*. — Documents sur l'enquête agricole ; Réponses des sous-commissions cantonales du département de la Drôme, au questionnaire sur la situation et les besoins de l'agriculture (1868).
- Statistiques des animaux, par communes, pour les deux cantons de Crest, et les cantons de Bourdeaux et de Sailans, pour les années 1902 à 1925*.
- Statistiques diverses*.
- Statuts du Syndicat d'Élevage porcin de Bourdeaux*.
- TOUTANT (H.). — *La vie économique dans le Vercors méridional et ses abords* (d'après le cartulaire de l'abbaye de Léoncel (1187-1790)).

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS	7
LA RÉGION DE CREST : <i>Le milieu</i>	11
<i>La région de Crest</i>	11
<i>Le climat</i>	13
<i>Végétation. Cultures</i>	17
<i>Population agricole</i>	19
<i>Régime de la propriété</i>	19
<i>L'habitat</i>	19
<i>Le bétail : son importance</i>	20
LE BÉTAIL DE LA RÉGION DE CREST : <i>Son évolution du XVIII^e siècle à nos jours</i>	22
LE CHEVAL	27
<i>Généralités. Historique</i>	27
<i>Production des jeunes</i>	28
a) Région montagnaise	30
b) Régions des collines et des plaines	35
<i>Elevage proprement dit</i>	37
a) Elevage des poulains de l'année	39
b) Elevage des poulains de 18 mois	40
c) Elevage des chevaux de 3, 4 et 5 ans	41
<i>Mouvement de la population équine</i>	44

	PAGES
LE MULET	46
L'ANE	50
LES BOVINS	51
<i>Généralités. Historique</i>	51
<i>Le bœuf de travail</i>	53
<i>La vache</i>	57
a) La vache laitière	59
b) La vache de travail	60
<i>Production et élevage des jeunes</i>	64
LE PORC	66
<i>Généralités. Historique</i>	66
<i>Races</i>	69
<i>Production des jeunes</i>	73
<i>Engraissement</i>	76
LES OVINS	77
<i>Généralités. Historique</i>	77
<i>Races</i>	82
<i>Production de la viande</i>	84
<i>Transhumances</i>	88
LA CHEVRE	91
CONCLUSIONS	94
BIBLIOGRAPHIE	97

TABLE des GRAPHIQUES et HORS-TEXTE

	PAGES
Jument poulinière au pâturage (région de Plan-de-Baix), (planche)	32 bis
Juments poulinières de la région de Plan-de-Baix : diversité des profils (planche)	36 bis
Mouvement de l'espèce chevaline, dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925 (graphique).....	43
Mouvement de la population mulassière, dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925, par 25 unités (graphique)	49
Attelage de jeunes vaches de la race du Villard-de-Lans, environs de Crest (planche)	58 bis
Mouvement du cheptel bovin (vaches), dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925, par 25 unités (graphique)	63
Verrat métis, fortement croisé de Craonnais, environs de Crest (planche)	66 bis
Mouvement du cheptel ovin, dans les deux cantons de Crest, de 1900 à 1925, par 1.000 unités (graphique)	79
Brebis pures de la race locale, dite de Sahune, bergerie d'élite de Saint-Etienne-en-Quint (planche)	82 bis

